



HAL
open science

Les jeunes diplômés en ergothérapie sont-ils suffisamment préparés dans leur formation initiale pour exercer en libéral ?

Elisa Bonneton

► To cite this version:

Elisa Bonneton. Les jeunes diplômés en ergothérapie sont-ils suffisamment préparés dans leur formation initiale pour exercer en libéral ?. Médecine humaine et pathologie. 2020. dumas-03044099

HAL Id: dumas-03044099

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03044099>

Submitted on 7 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Clermont Auvergne

UFR de médecine et des professions paramédicales

Institut Universitaire de Formation en Ergothérapie

BONNETON Elisa

Mémoire pour le
Diplôme d'Etat en ergothérapie

Les jeunes diplômés en ergothérapie sont-ils suffisamment préparés dans leur formation initiale pour exercer en libéral ?

Directrice de mémoire : FOURNIER Bernadette (ergothérapeute)

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont permis de mener à bien ce mémoire d'initiation à la recherche.

Tout d'abord, je remercie ma maîtresse de mémoire, Bernadette Fournier, pour son accompagnement et ses conseils.

Je remercie tous les ergothérapeutes ayant participé à l'élaboration de ma recherche, qui m'ont accordé du temps pour partager leur expérience et leurs conseils, quel que soit le contexte.

Je remercie aussi les membres de l'équipe pédagogique de l'Institut Universitaire de Formation en Ergothérapie, pour leur accompagnement durant ces trois années.

Merci aussi à toute ma promotion, pour leur soutien.

Et enfin, merci à mon copain et à ma famille, sans qui rien n'aurait été possible.

Sommaire

Introduction	5
1. Contexte et justification de l'étude	6
1.1. Connaissances sur le sujet.....	6
1.1.1. Le développement de l'étudiant ergothérapeute en jeune diplômé	6
1.1.2. Les spécificités de l'exercice de l'ergothérapie en libéral	8
1.1.3. Le concept de compétence et l'exercice en libéral.....	11
1.2. Enquête exploratoire.....	15
1.2.1. Construction et passation de l'enquête exploratoire	15
1.2.2. Traitement des données et résultats	16
1.2.3. Conclusion de l'enquête exploratoire	19
1.3. Question de recherche	19
1.4. Cadre éthique	19
2. Méthodologie de la recherche	21
2.1. Choix de la population et recrutement	21
2.2. Choix de la méthodologie.....	22
2.3. Conception du guide d'entretien	23
2.4. Mode d'analyse des données.....	24
3. Analyse des données et principaux résultats.....	24
3.1. Présentation des entretiens réalisés.....	24
3.2. Analyse longitudinale des données.....	26
3.3. Analyse transversale des données	33
4. Discussion	39
4.1. Interprétation des résultats	39
4.2. Analyse réflexive	41
Conclusion	45
Références bibliographiques	47
Annexe I : Les dix compétences du référentiel de compétences des ergothérapeutes	50
Annexe II : Charte française des ergothérapeutes libéraux	51

Annexe III : Questionnaire de l'enquête exploratoire.....	54
Annexe IV : Formulaire d'information et de non opposition	55
Annexe V : Avis du comité éthique	56
Annexe VI : Guide d'entretien	57
Annexe VII : Tableaux réalisés pour l'analyse longitudinale	59
Annexe VIII : Comparaison entre les compétences citées et le référentiel de compétences	88

Liste des tableaux

Tableau I : Comparaison entre six formations paramédicales	14
Tableau II : Caractéristiques des ergothérapeutes interrogées	25

Liste des abréviations

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

ACRE : Aide à la Création ou à la Reprise d'une Entreprise

AGA : Association de Gestion Agréée

ANFE : Association Nationale Française des Ergothérapeutes

ARAPL : Association Régionale Agréée des Professions Libérales

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CIPAV : Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance et Assurance Vieillesse

DREES : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

GEPPE : Groupe d'Echange des Pratiques Pédiatriques en Ergothérapie

GPS : Global Positioning System

IFE : Institut de Formation en Ergothérapie

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

RSI : Régime Social des Indépendants

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SESSAD : Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile

SYNFEL : Syndicat National Français des Ergothérapeutes Libéraux

TDAH : Trouble du Déficit de l'Attention avec Hyperactivité

URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

Introduction

La profession d'ergothérapie est règlementée par l'article L.4331-1 du Code de la Santé Publique. Ainsi : « Est considérée comme exerçant la profession d'ergothérapeute toute personne qui, non médecin, exécute habituellement des actes professionnels d'ergothérapie, définis par décret en Conseil d'Etat pris après avis de l'Académie nationale de médecine ». Encore méconnue du grand public et même de certains professionnels médicaux et paramédicaux, l'ergothérapie est néanmoins de plus en plus citée et prescrite.

Outre le rôle de l'ergothérapeute, une question revient fréquemment lorsque nous évoquons nos études : quelles sont les modalités d'exercice en ergothérapie. Les personnes sont souvent surprises de la possibilité de s'installer en libéral et nous interrogent alors sur un éventuel choix de ce mode d'exercice. Comme l'écrivent Koch & Rizet-Ponchon (2012) : « Pratiquer l'ergothérapie est nécessaire avant de s'installer », il nous semble donc inenvisageable d'exercer en libéral en tant que jeune diplômé. Pourtant, contrairement aux infirmiers devant obligatoirement justifier d'une expérience professionnelle, rien n'empêche un ergothérapeute de s'installer en libéral à la sortie de ses études. Mais la formation initiale est-elle suffisante pour s'installer ? Le vécu d'un jeune diplômé est-il compatible avec ce mode d'exercice ?

Nous pouvons alors définir la question d'étude suivante : Faut-il s'installer en libéral en tant que jeune diplômé d'ergothérapie ?

Dans une première partie, nous présenterons les connaissances sur le sujet et les résultats de l'enquête exploratoire, nous conduisant à la question de recherche. Ensuite, nous exposerons la méthodologie utilisée pour cette étude et les résultats obtenus à l'issue de l'analyse des entretiens. Enfin, dans la discussion, nous développerons l'interprétation des résultats et l'analyse réflexive.

1. Contexte et justification de l'étude

1.1. Connaissances sur le sujet

1.1.1. Le développement de l'étudiant ergothérapeute en jeune diplômé

- **La formation en ergothérapie**

La formation en ergothérapie a connu une évolution importante depuis ses débuts. En 1954, les deux premières écoles d'ergothérapie sont fondées à Nancy et Paris. Mais ce n'est qu'en 1970 que le décret n°70-1042 crée le diplôme d'Etat d'ergothérapeute (Caire, 2008). Les premiers programmes sont ensuite fixés par arrêtés entre 1971 et 1972, puis réformés en 1990 et 2004. Cette dernière réforme introduit la méthodologie de recherche et la rédaction d'un mémoire. Enfin, l'arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute et ses annexes fixent le programme actuel des études (ANFE, 2017).

Aujourd'hui, la formation initiale dure trois ans. Elle est composée d'une alternance de périodes de formations théoriques et pratiques, au sein des Instituts de Formation en Ergothérapie et des périodes de formation cliniques et situationnelles, avec 36 semaines de stage. D'après l'annexe II de l'arrêté du 5 juillet 2010, les étudiants doivent acquérir les dix compétences du référentiel de compétences, dans le but de pouvoir exercer le métier d'ergothérapeute (Annexe I). Pour cela, la formation est constituée de six domaines, répartis en trente-neuf unités d'enseignement. Suite à une évaluation des connaissances et compétences, la Commission d'Attribution des Crédits se réunit et l'étudiant peut acquérir jusqu'à 30 crédits par semestre. Les trois années permettent donc d'obtenir 180 crédits et ainsi le Diplôme d'Etat d'ergothérapeute et depuis 2014 le grade licence (ANFE, 2017).

- **Les étapes de transition entre le statut d'étudiant et le statut de professionnel**

La transition entre l'école et la pratique marque la sortie du rôle d'étudiant et l'entrée dans le rôle de praticien. D'après Tryssenaar & Perkins (2001), lors de la première année de pratique, les ergothérapeutes passeraient par une série de quatre étapes consécutives.

Tout d'abord, une étape de transition dans laquelle le futur professionnel a souvent de grandes attentes (Moore & Fitzgerald, 2016). Mais du fait d'un écart entre l'école et la réalité du milieu du travail, ces attentes ne sont pas toujours satisfaites.

Puis vient l'étape d'euphorie et d'angoisse. Le jeune diplômé ressent souvent des doutes au sujet de ses compétences par rapport aux thérapeutes expérimentés. La formation initiale est alors réexaminée : selon le type de poste, il perçoit des lacunes dans certains domaines. Cependant, il est difficile de connaître les domaines dans lesquels le jeune ergothérapeute est mal préparé, car les recherches à ce sujet proviennent de pays différents. De plus, il est impossible d'enseigner à chaque étudiant toutes les compétences requises pour son premier poste. Par la suite, à mesure qu'il acquerra de l'expérience clinique, la confiance en ses capacités croîtra. D'après Holland, Middleton et Uys (2012), la confiance professionnelle est liée à la compétence, mais aussi à l'identité professionnelle. L'acceptation de sa nouvelle identité n'est pas facile et le jeune diplômé doit prouver aux autres et à lui-même que désormais il n'est plus étudiant mais praticien.

La troisième étape concerne la prise de conscience de la réalité de la pratique, avec notamment son fonctionnement, ses exigences, sa nature changeante et stressante.

Enfin, à partir de quelques mois, le jeune diplômé met en place des stratégies d'adaptation. Il tente par exemple de maîtriser son nouvel environnement, cherche des personnes ressources et de l'information, adapte sa façon d'exercer ou essaie de trouver un équilibre avec sa vie personnelle. Il essaierait ainsi de préserver une continuité de son identité personnelle, malgré l'évolution de ses rôles (Seah, Mackenzie & Gamble, 2011).

- **Les facteurs pour une transition réussie**

Une transition réussie est fondamentale pour devenir compétent et ressentir de la satisfaction au travail. Une étude a montré différents facteurs y contribuant, regroupés en deux catégories (McCombie & Antanavage, 2017). Tout d'abord, des facteurs individuels qui sont la possession de bonnes compétences cliniques, la confiance en soi, la prise de décision, les aptitudes à la communication et la gestion du temps. D'autres études ajoutent : faire preuve de souplesse, avoir un équilibre entre travail et vie personnelle, être travailleur, adopter une attitude positive, maintenir son professionnalisme. De plus, la capacité de créer des contacts professionnels est essentielle, mais difficile à acquérir. Enfin, les expériences de vie, d'études et de travail augmentent le niveau de préparation et la confiance (Seah et al., 2011). La deuxième catégorie de facteurs regroupe les ressources de la structure, avec par exemple une définition claire des rôles et responsabilités, une charge de travail réaliste, une

augmentation lente des responsabilités ou des possibilités importantes de formation continue.

Différentes mesures peuvent être mises en place pour une meilleure transition. Tout d'abord, la supervision par un professionnel expérimenté serait cruciale (Tryssenaar & Perkins, 2001). En effet, par l'observation et la rétroaction, elle permet de faire des liens entre la théorie et la pratique, développer ses compétences, être soutenu, mieux gérer son stress et identifier ses besoins d'apprentissages. Le soutien par des collègues aide également par des conseils, l'observation de leur pratique et la rétroaction, augmentant la confiance et la conscience de soi (Moore & Fitzgerald, 2016). Enfin, la formation continue permet de maintenir et actualiser ses connaissances et compétences. Elle renforce ainsi l'adéquation avec les besoins du secteur de la santé et permet d'augmenter sa confiance (Seah et al., 2011). La loi du 21 juillet 2009 a rendu obligatoire ce développement professionnel continu pour tous les professionnels de santé (ANFE, 2017).

1.1.2. Les spécificités de l'exercice de l'ergothérapie en libéral

- **Définition et évolution de l'ergothérapie en libéral**

En France, l'ergothérapie évolue et diversifie son champ d'intervention en lien avec les conceptions de la santé (Caire, 2008). Or, la politique de santé favorise un retour précoce à domicile pour diminuer le temps de séjour hospitalier et dirige les patients vers des soins de ville. De ce fait, à partir des années 90, afin de répondre aux besoins des structures médico-sociales, des patients et de leur famille, les ergothérapeutes sortent de plus en plus des institutions pour s'installer en libéral (Sourd & Poulat, 2012). Par ailleurs, de nombreux patients expriment le souhait de rester à domicile et la prise en charge des enfants dans leur milieu de vie augmente, conduisant également les ergothérapeutes à s'installer (Koch & Rizet-Ponchon, 2012). Le libéral peut être défini, d'après la loi du 22 mars 2012, comme regroupant « les personnes exerçant à titre habituel, de manière indépendante et sous leur responsabilité, une activité de nature généralement civile ayant pour objet d'assurer, dans l'intérêt du client ou du public, des prestations principalement intellectuelles, techniques ou de soins ». Ce statut est aujourd'hui reconnu pour les ergothérapeutes par l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL, 2020).

Depuis, le secteur libéral se développe en France. Au 1^{er} janvier 2018, sur les 11 971 ergothérapeutes, 11,9% exercent en libéral (contre 3,25 % en 2008) (DREES, 2018).

Pour exercer en libéral, les ergothérapeutes doivent disposer du Diplôme d'Etat. D'après l'article L4331-1 du Code de la Santé publique, ils « exercent leur art sur prescription médicale ». Ils peuvent travailler avec tout type de population, dans différents lieux (cabinet, domicile, école, etc.) (Seraphin et al., 2012). Les interventions sont variées : prévention, soins, conseils, éducation thérapeutique, formation, expertise. Elles vont de la mission à la prise en charge à long terme (Koch & Rizet-Ponchon, 2012). De nombreux ergothérapeutes cumulent cette activité libérale avec un poste en tant que salarié.

Malgré une augmentation des demandes, les actes en libéral ne sont pas remboursés par la sécurité sociale. L'ergothérapeute « fixe librement le montant de ses honoraires dans le respect du tact et de la mesure », d'après le décret du 10 février 2009. Il existe néanmoins des possibilités d'aides de financement, notamment dans la prise en charge des enfants, avec l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé. L'arrêté du 16 avril 2019 prévoit également un forfait précoce pour les enfants de moins de sept ans ayant des troubles du neuro-développement. Pour les adultes, d'autres aides existent, comme la Prestation de Compensation du Handicap, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ou certaines caisses de retraite et mutuelles (Koch & Rizet-Ponchon, 2012).

Pour réglementer et promouvoir cette pratique, l'Instance Exercice Libéral est créée au sein de l'ANFE en 1998. Elle écrit en avril 1999 la Charte française des ergothérapeutes libéraux (Annexe II). Elle est aussi présente aux réunions de l'ANFE, s'investit dans des groupes de travail et permet aux ergothérapeutes libéraux d'échanger sur la pratique (Bigex & Helaut, 2012). En 2001, un syndicat des ergothérapeutes libéraux (SYNFEL Ergolib) est créé pour représenter et soutenir le développement des ergothérapeutes libéraux, développer le cadre de pratique et mettre en place des partenariats (Sourd & Poulat, 2012).

- **Avant de s'installer en libéral**

Kobbero, Lynch, Boniface et Forwell (2018) citent diverses raisons d'une installation en libéral. Pour certains, elle permettrait une plus grande souplesse par rapport au milieu hospitalier et un gain d'autonomie. D'autres éprouvent une frustration à l'égard du secteur public, avec peu de ressources et un manque de connaissances et reconnaissance de son rôle

d'ergothérapeute. Les autres raisons évoquées sont : une meilleure exploitation de ses compétences, un défi professionnel, une meilleure rémunération et des stages antérieurs. Koch et Rizet-Ponchon (2012) mentionnent d'autres raisons éventuelles, comme exercer en milieu écologique, répondre à une demande de la société, changer sa routine de travail ou avoir davantage de temps pour sa famille. Concernant ce dernier point, Seraphin et al. (2012) évoquent plutôt une charge de travail importante chez soi et un manque de clarté dans la frontière entre vie personnelle et vie professionnelle. D'autres freins à l'exercice en libéral sont évoqués par Sourd et Poulat (2012), notamment un défaut de reconnaissance de l'ergothérapie par certaines institutions, un manque de prescriptions médicales dans certains départements et de nouvelles professions qui interfèrent avec l'ergothérapie.

D'autre part, exercer en libéral nécessite des qualités et compétences spécifiques ; il est important d'en tenir compte avant l'installation. Une des qualités primordiales est l'autonomie. Il faut être capable de gérer son temps, son planning, faire preuve d'initiative. Cependant, il faut aussi pouvoir s'intégrer dans une équipe, dans un réseau de santé (Caire, 2008) et savoir s'affirmer. De plus, pour être compétent, il semble nécessaire de se remettre en question et rechercher des informations en cas de doute. La mobilité et la charge de travail définissant souvent l'exercice en libéral, l'ergothérapeute doit donc être résistant à la fatigue et au stress, rapide et savoir s'adapter. Enfin, comme dans tout métier en libéral, être ambitieux, curieux et innovant peut être un avantage (Koch et Rizet-Ponchon, 2012).

- **L'installation en libéral**

Pour exercer l'ergothérapie en libéral, il existe différents modes d'exercice. L'ergothérapeute peut travailler seul dans un cabinet ou, pour faciliter son installation, travailler dans un cabinet de groupe. D'après la DREES (2018), les ergothérapeutes en cabinets de groupe sont en moyenne plus jeunes que ceux en cabinet individuel (32,2 ans contre 36,0 ans). Ils peuvent travailler avec des associés par un contrat d'association, mais aussi avec des collaborateurs en signant un contrat de collaboration. Dans ce cas, en échange d'une redevance, le collaborateur peut bénéficier d'une partie de la patientèle du titulaire, ainsi que de moyens (cabinet, matériel, etc.) pour exercer (ANFE, 2017). Par ailleurs, les statuts juridiques en libéral sont variés, entre l'entreprise individuelle et/ou la société (entreprise individuelle, micro-entreprise, auto-entrepreneur, Société Civile de Moyens, Société A Responsabilité Limitée, etc.) (Koch & Rizet-Ponchon, 2012).

Après avoir décidé son mode d'exercice et son statut, il est important de faire une étude de marché, déterminer son temps de travail et ses revenus. Puis, pour exercer, il faut faire sa déclaration auprès de URSSAF et la transmettre à la caisse d'assurance maladie et la caisse de retraite. Il est également nécessaire de contracter une assurance de responsabilité civile. De nombreuses tâches administratives sont ensuite à accomplir : la comptabilité, les devis, les factures, les déclarations fiscales, etc. (Koch & Rizet-Ponchon, 2012).

Par la suite, pour exercer en libéral, les premières dépenses sont souvent liées au local et au moyen de déplacement. Du matériel est également nécessaire. Dans les outils spécifiques, Koch & Rizet-Ponchon (2012) citent les bilans et évaluations, les logiciels, les aides techniques, ainsi que du matériel pour les activités. Mais l'ergothérapeute a également besoin d'outils moins spécifiques, comme un ordinateur pour la rédaction de bilans ou la comptabilité, un téléphone portable, un GPS en cas de déplacements, des outils de communication comme des cartes de visite (Seraphin et al., 2012). D'autres dépenses courantes seront ensuite à prendre en compte (communication, loyer, électricité, véhicule, formations, adhésions syndicales et professionnelles, etc.) (Koch & Rizet-Ponchon, 2012).

Ainsi, cette installation implique de nombreuses exigences et donc requiert des compétences particulières.

1.1.3. Le concept de compétence et l'exercice en libéral

- **Le concept de compétence**

La question d'étude « Faut-il s'installer en libéral en tant que jeune diplômé d'ergothérapie », sous-entend une notion de compétences, compétences qui pourraient éventuellement manquer en tant que jeune diplômé sans expérience professionnelle. Mais que signifie ce terme de « compétence » ?

Dans le langage courant, une personne compétente est une personne « qui a des compétences approfondies dans une matière, qui est capable d'en bien juger » (définition de « compétence », 2008). De plus, la compétence est souvent déclinée en trois niveaux : savoir, savoir-faire et savoir-être, c'est-à-dire les connaissances, les capacités et les attitudes. Mais ce concept de « compétence » est plus complexe et sa définition peut être complétée grâce à différents auteurs.

Tout d'abord, pour définir ce terme, Gagnayre et d'Ivernois (2005) s'appuient sur plusieurs notions : « la compétence permet d'aboutir à une performance », elle « est mobilisable dans plusieurs contextes professionnels ou familles de situations » et elle requiert « que le professionnel soit en mesure de mener une activité réflexive au cours même de sa réalisation ou après celle-ci ». Le Boterf (2006), quant à lui, distingue « avoir beaucoup de compétences » et « agir avec compétence ». Agir avec compétence signifie « mettre en œuvre une pratique professionnelle pertinente par rapport aux exigences de la situation, tout en mobilisant une combinatoire appropriée de ressources » (Le Boterf, 2011), alors qu'avoir des compétences se rapporte seulement à avoir des ressources. Ces ressources mobilisées pour être compétent sont décrites par Perrenoud (2001) et classées en trois catégories : les savoirs (savoirs déclaratifs, procéduraux, conditionnels et informations), les capacités (habiletés et schèmes de perception, de pensée, de jugement, d'évaluation) et d'autres ressources plus normatives (attitudes, valeurs, normes, rapport au savoir, à l'autre, au pouvoir, etc.). Enfin, Le Boterf en 2006 ajoute aux ressources personnelles des ressources externes : « le professionnel doit (...) savoir et pouvoir chercher des savoirs et des savoir-faire dans des bases de données ou chez des personnes ressources. ».

Il est nécessaire de se poser la question de la compétence des professionnels de santé, puisqu'elle est « déterminante pour la qualité et la sécurité des soins délivrés aux patients » (HAS, 2015).

- **Le lien entre le concept de compétence et l'exercice de l'ergothérapie en libéral**

En ergothérapie, la formation initiale tente de préparer au mieux les étudiants à la pratique, notamment par des études alternant théorie et stages, mais aussi avec l'analyse de pratique. La formation permet ainsi d'acquérir des compétences, présentes dans un référentiel et regroupant des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. Selon Perrenoud (2001), une formation complexe doit répondre à plusieurs objectifs : « développer en même temps des compétences, des connaissances, des capacités, des valeurs, des attitudes, une identité et des postures ». Par la suite, ces compétences se développent avec l'expérience, mais également avec des ressources externes comme la formation continue, des recherches, la supervision ou le soutien de ses collègues (Le Boterf, 2011).

D'après les idées développées par Le Boterf, les trois années d'études ne suffiraient donc pas à avoir toutes les compétences requises au premier poste et à mobiliser toutes les ressources appropriées à chaque situation. Or, de nombreux jeunes diplômés s'installent en libéral, ce qui soulève de nombreux questionnements : Ont-ils suffisamment de compétences pour exercer cette activité exigeante en assurant qualité et sécurité des soins ? Comment ces jeunes diplômés parviennent-ils à avoir assez confiance en leurs compétences pour s'installer ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Ont-ils une bonne conscience de leurs capacités et des difficultés du terrain ? Quelles stratégies mettent-ils en place pour réussir ? Parviennent-ils à progresser ?

Par ailleurs, d'après Courtney et Farnworth (2003), il est difficile d'évaluer la compétence professionnelle des ergothérapeutes et il n'existe pas de surveillance sur les activités en libéral. Il se pose donc également la question des conséquences en cas de manque de compétences.

- **L'exercice libéral au sein des formations de différentes professions de santé**

Au cours de la formation en ergothérapie, d'après l'annexe III de l'arrêté du 5 juillet 2010, le référentiel de formation prévoit sur les cinq périodes de stage (soit 36 semaines ou 1260 heures), un stage minimum dans les trois domaines d'exercice : Soins de Suite et de Réadaptation, Soins en Santé Mentale et Intervention sur des lieux de vie. Dans cette dernière catégorie « Entrent (...) les stages en secteur libéral, en SSIAD, en entreprise, en école, en établissement pénitentiaire, etc. ». Le secteur libéral n'est donc pas obligatoire dans la formation, mais une proposition parmi d'autres lieux de vie. Concernant l'enseignement théorique, seule une petite partie semble consacrée spécifiquement au secteur libéral. Le nombre d'heures n'est pas précisé dans le référentiel et aucune mention n'est écrite explicitement à ce sujet.

Concernant les différents « métiers de la rééducation », le nombre d'années d'études varie (trois ans par exemple pour les psychomotriciens et les orthoptistes, quatre pour les masseurs-kinésithérapeutes et cinq pour les orthophonistes). La durée et les lieux de stages dans chaque profession diffèrent également. Ainsi, les psychomotriciens doivent effectuer 680 heures de stage, contre 1400 heures pour les orthoptistes, 1470 heures pour les masseurs-kinésithérapeutes et 2040 heures pour les orthophonistes. Même si les lieux de

stages sont variés dans chaque profession, les stages en libéral ne sont pas obligatoires. D'après les référentiels de compétences, des enseignements sont néanmoins prévus sur le libéral, contrairement aux ergothérapeutes. Ainsi, le référentiel des masseurs-kinésithérapeutes cite par exemple dans la compétence 9 : « Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable d'un cabinet » ou celui des orthophonistes décrit dans la compétence 9.1 : « Identifier les règles de financement des soins orthophoniques dans les établissements et le secteur libéral ».

Le tableau suivant permet de mieux visualiser les différences entre les formations :

Critères	Formation des ergothérapeutes	Formations dans d'autres professions de la rééducation	Formation des infirmiers
Nombre d'années	3 ans	Psychomotriciens : 3 ans Orthoptistes : 3 ans Masseurs-kinésithérapeutes : 4 ans Orthophonistes : 5 ans	3 ans
Nombre d'heures de stage	1260 heures	De 680 heures (psychomotriciens) à 2040 heures (orthophonistes)	2100 heures
Libéral en stage	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Libéral dans les enseignements théoriques	Non précisé explicitement dans les référentiels	Prévu dans les référentiels de compétences	Prévu dans les référentiels de compétences
Pour exercer en libéral	Diplôme	Diplôme	Diplôme et expérience de vingt-quatre mois

Tableau I : Comparaison entre six formations paramédicales

Quant aux infirmiers, d'après l'arrêté du 31 juillet 2009, leur formation de trois ans prévoit 60 semaines de stage soit 2100 heures (contre 36 semaines en ergothérapie ou 1260 heures). Dans leur parcours, les étudiants doivent obligatoirement réaliser un stage dans chacun des quatre types : Soins de courte durée, Soins en santé mentale et psychiatrie, Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation et Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie. Les stages en libéral ne sont donc pas obligatoires. Néanmoins, la notion de libéral est indiquée dans leur référentiel de compétences à la compétence 9 Organiser et coordonner les interventions soignantes : « Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral ». Leur formation paraît donc semblable aux autres, avec même un nombre d'heures de stage plus élevé que les autres. Pourtant, ce sont les seuls devant justifier d'une expérience avant d'exercer en libéral. Cette expérience de vingt-quatre mois (3200 heures), depuis le décret du 25 juin 2004, peut s'acquérir « dans un établissement de soins ou au sein d'un groupement de coopération sanitaire ». L'arrêté du 18 juillet 2007 précise que « le diplôme d'Etat d'infirmière garantit la qualification des professionnelles qui en sont titulaires (...) néanmoins que la spécificité de l'exercice libéral nécessite une expérience professionnelle préalable d'une durée minimum acquise en équipe de soins généraux au sein d'un service organisé ».

Pourquoi les infirmiers sont-ils les seuls à devoir exercer avant leur installation ? Leur profession nécessite-t-elle d'acquérir davantage de compétences qu'une autre profession telle que l'ergothérapie ? Et serait-il nécessaire d'imposer aux ergothérapeutes quelques mois d'expérience avant une installation en libéral ?

1.2. Enquête exploratoire

1.2.1. Construction et passation de l'enquête exploratoire

Une enquête exploratoire a été réalisée suite aux recherches bibliographiques. Cette enquête avait pour objectif de recueillir des informations issues d'ergothérapeutes libéraux, afin de confronter les recherches avec ce qu'il se passe sur le terrain et de compléter les connaissances par le vécu des ergothérapeutes. En effet, les sources d'informations ne reflètent pas toujours la réalité des ergothérapeutes français, c'est le cas notamment des articles provenant d'autres pays. L'enquête exploratoire permettait aussi d'obtenir l'opinion

des professionnels sur la question d'étude, c'est-à-dire sur la possibilité d'exercer en libéral en tant que jeune diplômé et de faire ressortir une question de recherche plus précise.

Pour cette enquête exploratoire, un questionnaire semi-directif constitué de treize questions a été utilisé (Annexe III). Les premières questions apportaient des précisions sur l'activité libérale de chaque ergothérapeute, les suivantes reprenaient des axes développés dans la partie sur les connaissances du sujet.

Ce questionnaire a été complété grâce à des entretiens téléphoniques. Ce choix correspondait à un désir d'obtenir des informations plus claires et plus précises sur l'exercice libéral et sur le ressenti des ergothérapeutes interrogés. Par ces échanges téléphoniques, il a été possible de préciser si nécessaire les questions et d'approfondir certaines réponses obtenues, contrairement par exemple à un sondage en ligne.

1.2.2. Traitement des données et résultats

Chaque ergothérapeute a donné son accord oral avant de répondre au questionnaire. Les données ont été récupérées par une prise de notes, puis ont été retranscrites sur un traitement de texte Word et traitées en regroupant par question.

Quatre ergothérapeutes libéraux ont répondu au questionnaire, dont trois femmes et un homme. Au moment des entretiens, ils avaient entre trois et dix-huit ans de pratique en libéral. Trois des ergothérapeutes se sont installés après plusieurs années d'exercice de l'ergothérapie (entre deux ans et demi et quatre ans d'exercice) et un ergothérapeute s'est installé juste après son diplôme. Le mode d'exercice était varié (seul, en cabinet avec d'autres ergothérapeutes ou avec d'autres professionnels). Ils exerçaient principalement avec une population pédiatrique. Les ergothérapeutes interrogés travaillaient dans des domaines divers (rééducation, conseils en aides techniques, aménagement de domicile, etc.).

Dans l'enquête, une des questions concernait le choix de l'installation en libéral. La majorité des raisons évoquées par les ergothérapeutes rejoignent les données de la littérature. Ces raisons peuvent être classées en deux catégories. La première est liée à la volonté personnelle de l'ergothérapeute et regroupe le gain d'autonomie (gestion de son emploi du temps, création de ses propres projets, absence de direction), le changement de sa routine de travail (diversité du travail en libéral) et le défi personnel. La seconde catégorie, avec les raisons liées à une cause extérieure, regroupe les stages antérieurs, une meilleure

exploitation de ses compétences (formation à la médiation animale par exemple), une frustration en tant que salarié (ne pas se retrouver dans son métier), la possibilité d'exercer davantage en milieu écologique (accompagner l'autonomie dans le lieu de vie) et la possibilité de répondre à une demande (manque d'ergothérapeute dans la région, sollicitation de la part de médecins). D'autres raisons n'ont pas été évoquées dans la littérature, comme la difficulté de trouver un poste salarié à temps plein dans certaines régions ou une occasion ponctuelle pouvant se présenter (poste en libéral permettant de revenir dans sa région d'origine, remplacement d'un ergothérapeute libéral permettant de découvrir cet exercice).

Par la suite, les ergothérapeutes ont pu rencontrer des difficultés lors de leur installation. La plus citée par les professionnels est la gestion des tâches administratives, notamment le choix du statut et la comptabilité. Certains conseillent alors de commencer à exercer dans un cabinet de groupe ou en remplaçant un ergothérapeute, afin d'obtenir de l'aide d'autres professionnels. Un stage en libéral ou une formation spécifique avant l'installation peuvent également aider. Il est aussi possible de demander l'aide d'un comptable. Une autre des difficultés est le développement de la patientèle et la création d'un réseau, prenant beaucoup de temps. Dans ce cas, des modes d'exercice comme un remplacement ou un cabinet de groupe peuvent parfois permettre d'avoir directement une patientèle ou de la partager. Certains ergothérapeutes contactent aussi des professionnels de la santé pour se faire connaître ou obtenir des conseils. De plus, des ergothérapeutes mentionnent un manque de patients dans certaines zones par rapport au nombre d'ergothérapeutes. Il est donc important de faire une étude de marché avant de s'installer. Parmi les autres difficultés, un des professionnels interrogés exerçant avec des adultes pointe un manque de prescriptions et d'aides financières pour cette population. Un autre professionnel cite des difficultés à s'organiser, car le nombre de patients par jour varie, rendant l'activité libérale assez aléatoire. Celui-ci rapporte aussi que l'activité libérale est coûteuse physiquement, avec notamment de nombreux déplacements à domicile. Il faut être prêt à travailler beaucoup. Pour ces raisons, il exerce une activité salariée à côté. Cette activité permet également de mettre de l'agent de côté pour les différents frais et d'avoir des échanges avec des collègues. Avoir une activité salariée en plus de son activité libérale semble courant. En effet, un seul des ergothérapeutes interrogés est à temps plein en libéral, les trois autres exercent dans une structure (EHPAD, hôpital, etc.). Une dernière difficulté a été évoquée par plusieurs professionnels : la relation à

l'argent. Ils évoquent la complexité de demander de l'argent en contrepartie d'une prestation et la difficulté de fixer le juste prix. En effet, il n'existe pas de nomenclature d'actes et une grille tarifaire proposée par le SYNTEL Ergolib a été interdite et supprimée en 2009. Les tarifs pratiqués diffèrent donc entre les ergothérapeutes. Toutes ces difficultés mentionnées montrent bien que l'activité libérale est une activité exigeante, nécessitant de nombreuses compétences.

Pour faciliter l'installation, d'autres facteurs ont été cités. Le premier est l'expérience, qu'elle soit en ergothérapie ou dans une autre activité professionnelle. Le second facteur concerne des capacités telles que l'autonomie et l'organisation, primordiales pour exercer. Enfin, une formation spécifique pourrait être très utile pour éviter les écueils et obtenir des conseils, notamment au niveau de la gestion administrative. Certains ont bénéficié d'une formation en dehors de l'ergothérapie, leur donnant tout de même des pistes sur l'installation ou la comptabilité. D'autres ont cité des formations sur des prises en charge particulières, par exemple avec une population pédiatrique, leur fournissant davantage de connaissances pour leur activité.

La dernière question concernait l'avis des ergothérapeutes sur la possibilité d'exercer en libéral en tant que jeune diplômé. La plupart ne recommanderaient pas de s'installer juste après le diplôme, puisqu'ils trouvent qu'il est important de pratiquer l'ergothérapie avant, notamment avec des équipes en pluridisciplinarité. Les jeunes diplômés ne seraient pas prêts, avec un manque de savoir-être (maturité, autonomie, relation avec le patient et sa famille), mais surtout un manque de connaissances et de capacités. Pour eux, la formation initiale ne serait pas suffisante, car peu de cours abordent le libéral et des notions sur certaines pathologies ne sont pas assez développées. Un ergothérapeute pense aussi que certains jeunes diplômés n'ont pas une bonne vision de l'ergothérapie en libéral, par manque d'expérience. De plus, l'exercice libéral nécessite de davantage travailler seul, il serait donc plus difficile de progresser. Un des professionnels nuance, en faisant le constat que des ergothérapeutes s'installent après le diplôme et peuvent y arriver. Des facteurs favoriseraient l'installation, comme l'association avec d'autres ergothérapeutes, la collaboration ou un remplacement. Il est également intéressant de noter que les ergothérapeutes interrogés ont au maximum quatre ans d'exercice avant l'installation. Il serait donc possible d'acquérir les compétences qui manqueraient en quelques années.

1.2.3. Conclusion de l'enquête exploratoire

Cette enquête exploratoire a permis de recueillir l'avis de quatre ergothérapeutes sur l'installation en libéral et de compléter les spécificités de cet exercice particulier de l'ergothérapie. L'activité libérale est un domaine d'exercice varié, passionnant pour certains, mais aussi associé à de nombreuses difficultés auxquelles il faut faire face. Il nécessite des compétences particulières que les jeunes diplômés n'auraient, d'après les ergothérapeutes, pas encore tout à fait acquises. Cependant, ces résultats proviennent d'entretiens et sont donc très subjectifs. De plus, quatre ergothérapeutes seulement ont été interrogés, ce qui entraîne forcément des biais dans les résultats. Ainsi par exemple, un seul ergothérapeute s'est installé en tant que jeune diplômé.

D'autre part, l'enquête a permis d'obtenir l'avis des professionnels sur la question d'étude. Cette dernière a suscité beaucoup de réactions. Une partie des professionnels semblent inquiets du manque de formation et de compétences des jeunes diplômés qui s'installent. Ceux-ci pourraient de ce fait desservir la profession. Certains déplorent aussi que des ergothérapeutes s'installent trop rapidement et abandonnent ensuite leur activité.

1.3. Question de recherche

D'après les connaissances théoriques sur le sujet, les jeunes diplômés ont acquis des compétences durant leur formation initiale. Ils passent ensuite par différentes étapes de transition pour sortir du rôle d'étudiant et entrer dans le rôle de praticien, tout au long de leur première année d'exercice. Or, pour travailler en libéral et garantir la qualité des soins, les jeunes diplômés doivent être pourvus de qualités et de compétences spécifiques dès leur installation. En effet, l'enquête exploratoire et la littérature montrent bien que cette activité est complexe.

Ceci amène à poser la question suivante : **Les jeunes diplômés en ergothérapie sont-ils suffisamment préparés dans leur formation initiale pour exercer en libéral ?**

1.4. Cadre éthique

Pour répondre à cette question, la recherche doit respecter des règles éthiques qui sont présentées dans cette partie.

Tout d'abord, préalablement à sa participation à l'étude, chaque personne doit donner son consentement libre et éclairé. Pour cela, un formulaire d'information et de non opposition est daté et signé par le participant et l'investigateur (Annexe IV). Les informations contenues dans cette fiche doivent être claires et compréhensibles ; la personne doit comprendre les objectifs de sa participation et son déroulement. Par ailleurs, aucune forme de pression, menace ou contrainte ne doit être réalisée. Si nécessaire, un temps de réflexion peut être accordé avant la signature de la fiche.

Lorsque le participant est interrogé, il est primordial de veiller à respecter la dignité de la personne et sa vie privée. De plus, les réponses aux questions ont un caractère facultatif et l'absence de réponse n'a aucune conséquence. D'autre part, la personne peut mettre fin à tout moment à sa participation sans avoir besoin de se justifier et sans conséquence négative.

Après recueil des renseignements, des mesures sont prises pour assurer la confidentialité et l'anonymat des données, ainsi que leur gestion et leur conservation. Les participants sont désignés par un code, car aucun nom ne doit apparaître sur les documents ou dans les enregistrements. Ainsi, seules les réponses sont utilisées à des fins d'analyse et elles ne sont jamais reliées au nom et prénom de la personne. De plus, toutes les données écrites et enregistrées sont conservées sur un ordinateur protégé par un mot de passe. Ces données sont utilisées uniquement dans le cadre du mémoire. Enfin, les enregistrements seront détruits à la fin de la recherche.

Tout au long de l'étude, la personne peut obtenir si elle le souhaite des informations complémentaires concernant la recherche. A la fin du mémoire, un retour sur les résultats pourra être proposé.

Suite à la soumission d'un formulaire présentant l'ensemble de ces règles, le comité éthique de la recherche de l'Université Clermont Auvergne a donné un avis favorable pour débiter cette étude (Annexe V).

2. Méthodologie de la recherche

2.1. Choix de la population et recrutement

Cette recherche portait sur l'exercice de l'ergothérapie en libéral, l'échantillon était donc constitué d'ergothérapeutes Diplômés d'Etat exerçant dans ce domaine. Le nombre de personnes interrogées dépendait de l'atteinte de la saturation des données. Concernant le choix de la population, plusieurs questions se sont posées.

Tout d'abord, il était nécessaire de savoir s'il fallait interroger uniquement des ergothérapeutes expérimentés, uniquement des jeunes diplômés ou les deux. En interrogeant des ergothérapeutes expérimentés, le risque était d'obtenir des réponses certes très complètes, mais ne montrant pas la réalité du terrain, puisque de nombreux jeunes diplômés s'installent en libéral. De plus, en se basant sur leur propre pratique, ils pourraient être trop exigeants sur les compétences requises. Au contraire, interroger uniquement des jeunes diplômés aurait pu avoir l'effet inverse, avec peu de compétences citées du fait de leur faible expérience. D'autre part, il est difficile d'établir une limite entre jeunes diplômés et ergothérapeutes expérimentés. Il a donc été décidé d'interroger l'ensemble de ces professionnels.

Par ailleurs, il était intéressant de savoir quels autres critères d'échantillonnage choisir pour recueillir des informations à la fois riches et pertinentes. Par exemple, l'institut de formation d'origine de l'ergothérapeute ne semble pas pertinent, puisque les intervenants de chaque institut varient avec le temps et ainsi le contenu des cours également. Les compétences acquises ne sont donc pas spécifiques d'un lieu de formation. D'autres critères, comme le lieu ou les modalités d'exercice pourraient par contre influencer sur la pratique.

Ainsi, il a été choisi que les ergothérapeutes interrogés devaient travailler en France et avoir au moins une partie de leur activité professionnelle en libéral au moment de l'entretien. L'échantillonnage devait se baser selon les critères de sélection suivants : lieu et domaine d'exercice, modalités d'exercice, nombre d'années (ou mois) entre le diplôme et l'installation et nombre d'années (ou mois) en libéral. Les ergothérapeutes n'exerçant pas en France et ceux n'exerçant pas en libéral n'ont pas été sélectionnés. Un tableau a ainsi été réalisé avec les différents critères et est présenté en partie 3 (tab.II).

Par la suite, pour recruter les professionnels, des messages ont été envoyés sur les réseaux sociaux dans plusieurs groupes d'ergothérapeutes. Les personnes répondant aux annonces ont ensuite été contactées individuellement afin de connaître leurs disponibilités et pour leur envoyer le formulaire d'information et de non opposition. Celui-ci permettait notamment de leur demander l'autorisation pour les enregistrer. De plus, le thème du mémoire était noté sur le formulaire, mais sans dévoiler la question de recherche, afin de ne pas influencer leurs réponses.

2.2. Choix de la méthodologie

Pour répondre à la question de recherche « Les jeunes diplômés en ergothérapie sont-ils suffisamment préparés dans leur formation initiale pour exercer en libéral ? », une méthode qualitative de recueil de données a été utilisée. Des ergothérapeutes exerçant en libéral ont été interrogés par téléphone au cours d'entretiens semi-directifs, en suivant une grille d'entretien.

Cette méthode qualitative par entretiens paraissait la plus adaptée pour recueillir des avis variés d'ergothérapeutes sur leur pratique. Selon Tétreault (2014), l'entretien a pour intérêt « d'offrir l'opportunité à un individu de s'exprimer et de mettre en mot sa compréhension de ce qu'il vit ». De plus, d'après Morel-Bracq en 2016, la recherche qualitative est tout à fait appropriée pour l'« étude de ce qui est perçu et vécu ». Or, les entretiens avaient bien pour objectif ici de mieux comprendre le vécu des ergothérapeutes en termes de compétences nécessaires en libéral. Le but de la recherche était ensuite de détecter les besoins des jeunes diplômés souhaitant s'installer.

De plus, il semblait préférable d'utiliser des entretiens semi-directifs plutôt que des entretiens directifs ou libres. Les entretiens semi-directifs ont en effet l'avantage d'être plus souples et d'avoir la possibilité d'approfondir certains éléments, tout en gardant un cadre grâce à des thèmes et des questions prédéterminés.

Ces entretiens ont été réalisés par téléphone, pour faciliter leur réalisation. D'après Tétreault (2014), cela permet notamment d'éviter les déplacements, d'avoir davantage de flexibilité sur l'horaire et le lieu de passation et donc de recruter plus facilement les participants. Ces points ne semblent pas négligeables pour interroger des ergothérapeutes en libéral, puisqu'ils ont souvent une charge de travail importante. Par ailleurs, certains

ergothérapeutes ont été interrogés pendant le confinement dû au coronavirus, ne permettant pas la réalisation d'entretiens en face à face.

2.3. Conception du guide d'entretien

Pour interroger les ergothérapeutes, un guide d'entretien a été réalisé préalablement. Il comportait quatre parties (Annexe VI).

La première partie concernait l'introduction de l'entretien. Elle permettait tout d'abord de resituer l'entretien et de poser les questions en lien avec les critères d'échantillonnage. Cette première partie permettait aussi de mettre à l'aise la personne par des questions relativement simples et de la rassurer si besoin.

Dans la seconde partie, il était demandé à la personne de confirmer l'autorisation d'être enregistrée. Puis, le contenu des premières questions était présenté afin de vérifier la compréhension de la personne et que celle-ci cerne mieux les aspects explorés dans l'étude.

La troisième partie portait sur la grille d'entretien en elle-même. Elle était divisée en cinq questions principales, toutes des questions ouvertes. Les trois premières interrogeaient les compétences pour exercer en libéral, en séparant les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être. Les deux suivantes avaient pour objectif d'approfondir les difficultés rencontrées et les ressources des ergothérapeutes. Des questions de relance ont été ajoutées pour préciser les réponses obtenues. Celles-ci ont été rédigées en partie en utilisant le référentiel de compétences des ergothérapeutes, référentiel qui a également été utilisé pour analyser les résultats. En effet, dans cette étude, les résultats sont comparés aux compétences des jeunes diplômées, afin de savoir si la formation initiale est suffisante pour exercer en libéral.

Enfin, la dernière partie permettait de conclure l'entretien. Elle avait pour but de savoir si la personne avait d'autres éléments à ajouter ou des questions, mais aussi de la remercier pour l'entretien. Dans cette partie, certains ergothérapeutes ont demandé des précisions sur la question de recherche et ont alors pu donner leur avis personnel. Ces données ont été retranscrites mais n'ont pas été analysées, pour ne pas biaiser les résultats.

2.4. Mode d'analyse des données

Pour analyser le contenu des entretiens, les échanges ont été enregistrés sur un dictaphone, puis retranscrits intégralement sur un logiciel de traitement de texte. Les données personnelles (noms, lieux, etc.) ont ensuite été anonymisées afin de ne pas pouvoir identifier les personnes. Chaque professionnel est ainsi désigné par un chiffre (P1, P2, etc.).

L'analyse s'est faite en plusieurs étapes. Une première lecture a tout d'abord permis de ressortir les idées principales de chaque entretien. Puis, lors de l'analyse longitudinale, les idées ont été catégorisées dans des thèmes et sous-thèmes, correspondant aux questions de la grille d'entretien. Chaque verbatim a ensuite été codé selon un modèle mixte. En effet, certains éléments provenaient du référentiel de compétences et d'autres ont été ajoutés. Ces éléments d'analyse permettaient ainsi « d'associer un sens aux mots de la personne interrogée » (Tétreault, 2014), puis d'établir des connexions entre les différents entretiens lors de l'analyse transversale. Cette troisième étape avait pour objectif de regrouper les idées principales en thèmes, pour finalement, dans la dernière étape, les interpréter au regard du référentiel de compétences et de la littérature.

3. Analyse des données et principaux résultats

3.1. Présentation des entretiens réalisés

L'ensemble des entretiens a été réalisé entre le 11 mars et le 28 mars 2020. Sur cette période, onze ergothérapeutes ont accepté de répondre aux questions par téléphone. La onzième personne permettait de vérifier la saturation des données. Dans cette étude, la durée des entretiens variait de 21 minutes à 69 minutes.

Les personnes interrogées étaient toutes des femmes, exerçant dans sept régions françaises différentes et dans des domaines d'exercice divers. Certaines pratiquaient en libéral à temps plein et d'autres exerçaient une ou plusieurs activités en parallèle. Sur les onze ergothérapeutes, huit ont été diplômées entre 2016 et 2019 et trois entre 1998 et 1999. Parmi les huit ergothérapeutes diplômées récemment, trois se sont installées directement après leur

formation initiale, alors que les autres se sont installées après quelques mois et jusqu'à deux ans après leur diplôme. Elles avaient toutes entre cinq mois et trois ans et demi d'expérience en libéral. Par ailleurs, sur ces huit ergothérapeutes, cinq exerçaient en collaboration au moment de l'entretien. Les trois diplômés de 1998 et 1999, quant à elles, se sont installées en libéral de quatorze ans à vingt ans après leur diplôme. Sur ces trois ergothérapeutes, deux étaient en libéral depuis de nombreuses années (six et huit ans) et une s'est installée depuis tout juste un an. Par ailleurs, aucune des trois n'exerçait en collaboration au moment de l'entretien. Le tableau suivant présente les caractéristiques des onze personnes interrogées :

Ergothérapeutes	Date du diplôme	Temps avant l'installation	Temps en libéral	Région d'exercice	Domaines d'exercice	Modalités d'exercice
P1	2017	0	2 ans et 7 mois	Bourgogne-Franche-Comté	Pédiatrie, adultes, EHPAD	Collaboration A 100 % en libéral
P2	2016	0	3 ans et 8 mois	Grand Est	Pédiatrie principalement	Entreprise individuelle (seule puis en maison de santé) A 100 %
P3	2018	1 an	7 mois	Centre-Val de Loire	Pédiatrie, personnes âgées, EHPAD, FAM, MAS...	Collaboration A 40%
P4	2018	1 an	7 mois	Centre-Val de Loire	Pédiatrie, adultes, aménagements	Collaboration A 100 %
P5	1998	14 ans	8 ans	Occitanie	Pédiatrie, aménagements, EHPAD, dossiers MDPH, évaluations fauteuil roulant...	Association puis à son compte (a une collaboratrice) A 100 %

P6	2018	0	1 an et 8 mois	Hauts-de-France	Pédiatrie, adultes, aménagements...	Collaboration puis à son compte (a une collaboratrice) A 100 %
P7	2018	4 mois	1 an et 4 mois	Pays de la Loire	Pédiatrie, aménagements	Collaboration puis à son compte >30 %
P8	2017	2 ans	7 mois	Ile-de-France	Pédiatrie	Collaboration A 50 %
P9	2019	4 mois	5 mois	Ile-de-France	Pédiatrie, gériatrie	Collaboration A 50 %
P10	1998	20 ans	1 an	Pays de la Loire	Pédiatrie, gériatrie, cours en institut, expertise domicile...	A son compte A 20 %
P11	1999	15 ans	6 ans	Occitanie	Pédiatrie, aménagements	A son compte (a plusieurs collaboratrices) A 100 %

Tableau II : Caractéristiques des ergothérapeutes interrogées

3.2. Analyse longitudinale des données

Pour réaliser l'analyse longitudinale, les idées principales ont été catégorisées dans des tableaux et analysées entretien par entretien (Annexe VII). Cette étape a permis de rédiger ensuite une synthèse de chaque entretien.

L'ergothérapeute 1 (P1) relève peu de savoirs spécifiques au libéral. Il faut néanmoins « savoir ce qu'est l'ergothérapie » et avoir des connaissances sur les tâches administratives. Pour les savoir-faire, elle cite des capacités d'adaptation, d'organisation, de gestion du planning et de rédaction. Il faut aussi analyser et confronter sa pratique pour progresser. Avec

les autres professionnels, elle mentionne la curiosité et des capacités de coordination. Les principaux savoir-être sont la disponibilité, la communication, la patience et l'empathie. La valeur essentielle est pour elle le travail. De nombreuses difficultés sont énoncées, comme la création d'un réseau, la réglementation pour les locaux, les nombreux frais, la concurrence. Elle évoque aussi la charge de travail, devant être accepté par la famille, la répartition des séances, les difficultés à « dissocier le perso du pro » et à « garder des distances ». Elle a trouvé complexe le rapport à l'argent et la comptabilité. L'absence de remboursement limite pour elle l'accès aux soins et « décrédibilise » l'ergothérapie. En tant que jeune diplômée, elle cite la difficulté de transition « étudiant-adulte qui travaille », les moments de découragement, la difficulté à s'affirmer, mais aussi le manque de connaissances. D'après elle, sa principale ressource est sa collaboration, lui permettant d'échanger avec ses collègues et de ne pas avoir à s'occuper du développement de la patientèle ou de la logistique. Elle mentionne aussi les autres professionnels, les formations, les recherches personnelles, ainsi que sa voiture. Selon elle, l'expérience n'est pas nécessaire, car elle estime apprendre beaucoup sur le terrain. Néanmoins, elle pense que la maturité peut aider dans l'installation.

D'après l'ergothérapeute 2 (P2), différents savoirs sont nécessaires, que ce soit sur les prises en charge, la gestion et « toutes les démarches administratives » ou le parcours de soin des enfants. Concernant les savoir-faire, mettre en place des interventions demande de l'autonomie, de l'adaptation et de la créativité. Il est aussi nécessaire de savoir rédiger et faire certaines démarches. Pour coopérer avec les professionnels, elle cite la disponibilité et la communication. Dans les savoir-être, les principales qualités sont d'être organisé, travailleur « en sachant prendre du recul » et des qualités relationnelles comme l'empathie. La principale valeur est selon elle l'humilité. Concernant les difficultés, elle évoque l'autonomie nécessaire en libéral, la charge de travail et la complexité des tâches administratives. Concernant son réseau, elle pointe le manque de connaissance et reconnaissance de l'ergothérapie, ainsi que le manque de disponibilité des médecins. Au niveau financier, elle évoque les charges élevées. Enfin, l'absence de remboursement limite pour elle l'accès aux soins, ainsi que le nombre de patients. Concernant les ressources, P2 déclare que ses débuts ont été facilités par la reprise d'un cabinet, puis son installation dans une maison de santé. Elle a pu bénéficier d'aides financières et de l'aide d'une association de gestion agréée. Elle énonce également un stage avec les enfants, un livre sur l'installation et son père qui travaille aux impôts. Concernant

l'expérience, elle pense que cela lui a manqué au début, mais plus au niveau de l'assurance et de la posture professionnelle que des connaissances.

Lors de l'entretien, l'ergothérapeute 3 (P3) indique que globalement les savoirs, savoir-faire et savoir-être sont les mêmes que pour n'importe quel ergothérapeute. La formation initiale donne « des clés pour savoir où chercher les informations » et il faut ensuite « travailler beaucoup ». Elle mentionne néanmoins des capacités d'organisation, de rédaction, de disponibilité et de ponctualité, mais aussi de communication avec les autres professionnels. Elle relève également une spécificité du libéral : « savoir mettre en place le cadre ». Dans l'entretien, P3 énonce plusieurs difficultés dont la charge de travail et la difficulté à concilier son activité et sa poursuite d'études. Pour cela, il faut de la rigueur, être motivé et que l'entourage soit « prêt à l'entendre ». Concernant le non remboursement, elle pense que cela limite l'accès aux soins et qu'il faut pouvoir orienter les familles. Enfin, différentes ressources sont citées, comme ses collaboratrices et les autres professionnels autour. Lorsqu'elle est interrogée sur le rôle de l'expérience, elle estime que cela varie en fonction des personnes et que son activité actuelle en SESSAD lui permet d'enrichir sa pratique en libéral.

Pour l'ergothérapeute 4 (P4), une prise en charge globale nécessite des savoirs sur de nombreux domaines, « en pédiatrie mais pas que », ainsi que sur l'organisation de l'activité. Elle énonce plusieurs savoir-faire, tels que mener des évaluations, savoir s'organiser et rédiger. Pour coopérer avec les autres professionnels, elle cite la disponibilité, la communication et l'adaptation. Elle mentionne aussi la capacité à confronter sa pratique et à la faire évoluer. Concernant les savoir-être, le libéral requiert d'être rigoureux, autonome, de savoir communiquer et s'adapter. Enfin, la valeur du travail est indispensable pour elle. Plusieurs difficultés ont été abordées, telles que la charge de travail influant sur la vie personnelle, la création d'un réseau, la distance avec les autres professionnels et le coût d'une installation. A propos du non remboursement, elle pense que cela limite l'accès aux soins et la reconnaissance de l'ergothérapie, mais estime que rembourser changerait son organisation et limiterait ses honoraires. P4 mentionne aussi différentes ressources. Selon elle, la formation initiale l'a bien préparée au niveau des connaissances et pour la rédaction. Ses collaboratrices l'aident pour les tâches administratives, le développement de la patientèle et l'évolution de sa pratique. Elle cite aussi le soutien de sa famille et de ses collègues, des ressources

matérielles et financières. Enfin, elle pense que son expérience a été nécessaire, afin de se sentir prête, se faire une place professionnelle et acquérir davantage de connaissances.

D'après l'ergothérapeute 5 (P5), différents savoirs sont nécessaires, notamment sur les prises en charge. Concernant les savoir-faire, elle évoque le recueil de données et la passation de bilans, précisant qu'il faut « acheter pour de vrai » le matériel. Elle relève aussi l'importance de la rédaction et de la traçabilité. Enfin, il faut être organisé, savoir analyser sa pratique et communiquer avec les professionnels et les familles. Pour les savoir-être, il est nécessaire, d'être à l'écoute, disponible, bienveillant et d'accompagner sans juger. La valeur importante selon elle est l'intégrité. De nombreuses difficultés sont citées, comme le développement d'un réseau et de sa patientèle, la concurrence et les démarches administratives. Au niveau financier, P5 mentionne les nombreuses dépenses, les imprévus, la difficulté à définir des honoraires. Elle évoque aussi la lenteur et la difficulté des démarches de la MDPH et le manque d'aides pour les adultes. Elle éprouve des difficultés pour organiser son planning et sa liste d'attente, communiquer avec les intervenants et gérer certains enfants. Plusieurs fois elle énonce la charge de travail, les risques liés à la collaboration et le manque de sérieux de certains ergothérapeutes, qui « discrédite » la profession. Enfin, dans les ressources, elle pointe l'aide apportée au début par sa collaboration et le comptable du cabinet. Elle décrit aussi le temps à allouer au libéral, le matériel, les formations et les recherches. Elle ajoute ses collègues et les associations pour les professions libérales. Pour P5, l'expérience est nécessaire en sortant de l'école, notamment pour la communication et les prises en charge. Elle cite sa jeune collaboratrice qui se sent parfois moins « légitime » pour conseiller les parents ou enseignants. P5 critique aussi la pratique de certains jeunes diplômés.

Pour l'ergothérapeute 6 (P6), des savoirs sont nécessaires sur les prises en charge, les financements possibles et la réglementation. Les savoir-faire énoncés sont l'organisation de son planning et une rédaction claire, en adaptant son vocabulaire. Il faut aussi savoir communiquer et être diplomate avec les autres professionnels. En lien avec les savoir-être, elle évoque l'organisation, l'écoute et la bienveillance. Les valeurs sont l'humilité, l'adaptation et la disponibilité, pour pouvoir aider au maximum. P6 évoque de nombreuses difficultés dont la méconnaissance de la profession, un manque de temps pour se faire connaître et la concurrence. Elle aborde aussi la charge de travail, la complexité des démarches administratives, car « on en parle très très peu à l'école ». Au niveau financier, elle pointe le

coût des bilans et des formations, l'absence d'honoraires en cas d'imprévus, l'absence de salaire fixe et de congés payés. Elle évoque aussi le manque d'aides financières pour les adultes et la lenteur des démarches pour les enfants. Enfin, pour les ressources dans la gestion, elle énonce un stage, son comptable, un logiciel de comptabilité et ses anciennes collaboratrices. La reprise d'un cabinet et son réseau l'ont aidée pour s'installer seule. Elle cite aussi les aides pour les formations. Pour finir, elle considère que l'expérience est nécessaire avant de s'installer, car il lui manquait des compétences. Elle conseille aussi d'avoir fait un stage en libéral, de commencer en collaboration et d'avoir bien réfléchi avant de s'installer.

L'ergothérapeute 7 (P7) décrit plusieurs savoirs nécessaires sur les prises en charge, notamment en pédiatrie. Elle mentionne aussi « tout le côté administratif », les aides MDPH et le rôle des autres professionnels. Concernant les savoir-faire, il faut être capable de réaliser les évaluations et rédiger leur compte-rendu, proposer des jeux et connaître le fonctionnement des assistances technologiques. Elle évoque aussi l'importance des capacités de rédaction, de gestion du planning et de communication. Les savoir-être en libéral sont pour elle l'autonomie, la rigueur et la ponctualité. Au niveau relationnel, il faut être disponible, s'adapter, montrer de l'assurance et respecter la distance thérapeutique. Concernant les difficultés, P7 relève la création d'un réseau et la méconnaissance de la profession. Par ailleurs, elle évoque des manques dans la formation, au niveau des tâches administratives et des adaptations numériques. Pour l'absence de remboursement, elle évoque la lenteur des réponses MDPH et leur variabilité d'un département à l'autre. Enfin, elle cite plusieurs ressources, comme sa collaboration au départ, une fiche reçue sur l'installation, l'intégration dans son réseau et dans une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé. P7 pense ne pas avoir eu besoin de beaucoup d'expérience, car un stage en pédiatrie lui a permis de se « mettre dans le bain ». Elle estime aussi que sa pratique s'améliorera avec le temps.

L'ergothérapeute 8 (P8) décrit des savoirs nécessaires sur les pathologies, les bilans, les assistances technologiques et les démarches. Pour les savoir-faire, elle cite l'autonomie, l'adaptation, l'organisation et la gestion du planning. Elle mentionne aussi les capacités de communication et la rédaction. De plus, faire évoluer sa pratique est primordial pour elle. Concernant les savoir-être, il faut être bienveillant, avoir une « juste distance » et avoir de l'assurance pour « se positionner ». Pour elle, les valeurs de politesse et de respect sont nécessaires mais pas spécifiques au libéral. Dans les difficultés, elle relève la charge de travail,

ainsi que la complexité des tâches administratives et de la gestion du planning. Elle décrit aussi le manque de travail en équipe et la difficulté à coopérer avec certains enseignants. Au niveau financier, elle pointe le coût des charges et des rétrocessions, l'absence de salaire fixe et la nécessité d'anticiper les imprévus. Pour elle, l'absence de remboursement limite l'accès aux soins, même si un « forfait d'intervention précoce » pourrait être mis en place. Elle évoque plusieurs ressources, notamment sa collaboration lui permettant d'échanger et de s'« installer tranquillement ». Elle cite aussi un stage en libéral, la formation continue et ses recherches personnelles. Pour elle, l'expérience était nécessaire, afin de « travailler en équipe » et se sentir prête. Elle pense que l'installation doit être « une décision mûrie et réfléchie ».

D'après l'ergothérapeute 9 (P9), des savoirs sont nécessaires sur les prises en charge, notamment en pédiatrie. Concernant les savoir-faire, elle évoque la passation des bilans, le diagnostic ergothérapeutique et l'informatique. Elle mentionne aussi des capacités comme l'autonomie, l'organisation et la rigueur. La rédaction nécessite d'être clair, synthétique et d'utiliser un vocabulaire adapté. Pour la coopération, il faut savoir communiquer, être disponible et motivé. Dans les savoir-être, elle cite la disponibilité, l'écoute, la communication. Les valeurs comme la bienveillance sont pour elle identiques au salariat. Plusieurs difficultés sont énoncées, comme la charge de travail, les tâches administratives ou les déplacements qui prennent du temps et nécessitent de prévoir le matériel. L'absence de remboursement limite le nombre de patients, notamment d'adultes, mais elle ne pense pas que rembourser soit « facilitant » en termes d'honoraires. Enfin, elle pointe des difficultés dû à son jeune âge, comme le manque d'assurance auprès des familles ou d'une équipe. Concernant les ressources, elle énonce la collaboration, lui offrant un accompagnement, mais aussi son réseau et d'autres ergothérapeutes en libéral, comme des « camarades de promo ». Elle mentionne aussi la formation continue et ses recherches personnelles. Enfin, elle indique que pour elle l'expérience n'est pas nécessaire, mais que « ça peut faciliter », notamment dans l'organisation et le rythme de travail. Son expérience en SAMSAH l'a aidée pour la rédaction, grâce aux nombreux argumentaires réalisés.

L'ergothérapeute 10 (P10) estime qu'en libéral il faut « des savoirs dans tous les domaines » pour être polyvalent. Il faut aussi connaître les financements des séances et les réseaux de ville. Concernant les savoir-faire, elle cite la passation de bilans et une bonne rédaction, pour la reconnaissance de la profession. Pour coopérer avec les professionnels, il faut être clair et

diplomate. Enfin, du fait de la diversité des situations, il est important de faire évoluer sa pratique. Dans les savoir-être, P10 évoque l'autonomie et des qualités relationnelles pour établir une relation thérapeutique. La valeur nécessaire est l'humilité. La principale difficulté concerne la complexité de la comptabilité, avec une trésorerie variable et des honoraires en différé, ce domaine étant peu abordé en formation initiale. Elle cite également des difficultés pour démarcher les professionnels et la charge de travail, débordant sur la vie familiale. Enfin, elle mentionne le manque de coordination entre professionnels et l'absence de remboursement, un « frein à la prescription ». P10 cite principalement des ressources humaines, comme son réseau, le soutien de collègues, l'aide de la Chambre de Commerce ou de son entourage. Selon elle, l'expérience n'est pas forcément nécessaire en libéral et les jeunes diplômés peuvent s'installer « s'ils se sentent prêts », comme dans d'autres professions. Néanmoins, l'expérience est « un plus », car certaines compétences l'aident dans son activité et son âge établit une « espèce de confiance » avec les médecins.

D'après l'ergothérapeute 11 (P11), différents savoirs sont nécessaires, que ce soit sur les prises en charge, l'organisation de l'activité, les financements ou le système scolaire. Les savoir-faire sont l'organisation, la communication avec les professionnels et l'informatique. Concernant les savoir-être, elle estime qu'ils ne sont pas spécifiques au libéral. Elle mentionne la valeur du travail, en précisant que celui-ci demande « plus de flexibilité » et que le rythme est particulier. P11 a éprouvé des difficultés au début, à la fois pour développer sa patientèle, pour les nombreuses dépenses à réaliser et pour la répartition des séances. Elle évoque aussi le manque de coopération entre professionnels, le stress dû aux tâches administratives et le sentiment d'insécurité. Par contre, elle se dit « favorable au fait que ce soit pas remboursé », car cela engendrerait des contraintes de gestion et les honoraires seraient limités. Enfin, elle cite plusieurs ressources, notamment son réseau, son comptable et une association de professionnels dans les troubles des apprentissages. Elle évoque aussi un fond de formation et conseille d'avoir des ressources financières avant de s'installer. Pour elle, l'expérience en structure est nécessaire pour travailler en équipe et avoir « la juste définition de son rôle ». De plus, elle désapprouve l'attitude « de consommateur » de certains jeunes diplômés.

3.3. Analyse transversale des données

A partir de l'analyse longitudinale, il est possible de comparer les résultats des onze ergothérapeutes et de les classer par thèmes. Ces thèmes se réfèrent aux questions principales de la grille d'entretien.

- **Les savoirs**

Concernant les savoirs, les ergothérapeutes mentionnent tout d'abord des connaissances sur le processus d'intervention. Ainsi, elles évoquent toutes l'importance de connaître les pathologies, notamment les pathologies pédiatriques comme les troubles des apprentissages. Selon elles, il faut savoir leur fonctionnement, leurs conséquences et leurs différences. Elles pointent aussi l'importance de connaître les évaluations, comme savoir quel bilan est le plus adapté, connaître le livret de passation, les procédures, les cotations. Un autre savoir cité dans les entretiens concerne l'intervention ergothérapique en elle-même. Pour cela, elles énoncent des savoirs sur la rééducation, l'éducation, la réadaptation, avec les différentes compensations comme les assistances technologiques. Ainsi, pour P4, P7 et P10, il est nécessaire d'avoir des connaissances sur de nombreux domaines, pour avoir une prise en charge globale. Pour plusieurs ergothérapeutes cependant, ces savoirs, souvent abordés en début d'entretien, ne sont pas spécifiques au libéral. L'ergothérapeute 3 par exemple estime que ce sont « les savoirs classiques d'un ergothérapeute, ni plus ni moins ».

Un autre savoir abordé lors des entretiens concerne la gestion de l'activité. Les différentes ergothérapeutes citent ainsi les connaissances sur les démarches pour s'inscrire en libéral, sur les tâches administratives, la comptabilité, le marketing. Ces connaissances semblent davantage spécifiques au libéral. Par exemple, l'ergothérapeute 2 mentionne des « démarches administratives qu'on a à faire quand on est en libéral, qu'on n'a pas forcément à faire quand on est en salariat » ou l'ergothérapeute 11 note à propos de la gestion : « ces savoirs que j'ai dû acquérir en plus pour exercer en libéral ».

Enfin, d'autres connaissances sont évoquées, mais par certaines ergothérapeutes seulement. C'est le cas des démarches pour les familles, où elles relèvent des savoirs sur le parcours de soin, les aides financières ou le fonctionnement des MDPH. Certaines mentionnent aussi des savoirs en lien avec la collaboration entre professionnels, comme la connaissance des autres professions, des réseaux de ville, le fonctionnement du système

scolaire. Enfin, des ergothérapeutes évoquent les connaissances liées à sa profession, comme la connaissance de son rôle en tant qu'ergothérapeute (pour P1 et P11) ou la connaissance de la réglementation « suivant notre cadre d'intervention » (pour P6).

- **Les savoir-faire**

Tout comme les savoirs, de nombreux savoir-faire semblent nécessaires en libéral. Ainsi, cinq catégories de savoir-faire ont été abordées dans les entretiens.

Tout d'abord, concernant le processus d'intervention, il faut être capable, selon les ergothérapeutes, de réaliser un recueil de données, de réaliser et analyser les bilans, de fixer des objectifs et un projet d'intervention adapté. Il est aussi nécessaire de posséder des savoir-faire dans la rééducation, la réadaptation et les outils informatiques adaptés. Néanmoins, comme pour les savoirs sur le processus d'intervention, P3 estime que ça n'a « rien de bien différent (...) de ce qu'on peut pratiquer ailleurs ».

Ensuite, concernant la gestion et l'organisation de l'activité, le libéral nécessite d'être organisé, rigoureux et ponctuel. Il faut savoir gérer un planning et répartir ses activités, ce qui est différent du salariat, d'après P1. Plusieurs mentionnent aussi la gestion de l'entreprise et la comptabilité. Pour cela, P9 précise qu'il faut savoir utiliser un traitement de texte et Excel.

La troisième catégorie abordée concerne la coopération avec les autres professionnels, afin de proposer une prise en charge globale et adaptée. Cette coopération nécessite surtout de se coordonner et selon P1 d'avoir un discours commun. Il faut pour cela avoir des capacités de communication, d'écoute, de diplomatie, mais aussi être clair et synthétique. De plus, d'après P9 et P10, il faut montrer sa motivation à travailler ensemble.

Les capacités de rédaction semblent également primordiales en libéral, car pour plusieurs ergothérapeutes, il faut davantage rédiger qu'en salariat. De plus, de nombreuses personnes lisent les comptes-rendus et la rédaction participe alors à la reconnaissance professionnelle. Il faut donc savoir s'exprimer, être pertinent, avec un vocabulaire professionnel. Il faut aussi être capable de rédiger une synthèse ou un diagnostic ergothérapique. P5, P9 et P10 mentionnent aussi l'importance de la traçabilité dans son activité.

Le dernier savoir-faire abordé concerne la capacité à faire évoluer sa pratique. D'après P4 : « en tant qu'ergo libéral il faut jamais se reposer sur ses acquis ». Ainsi, les ergothérapeutes

énoncent les capacités à analyser sa pratique, se remettre en question, mais aussi à confronter sa pratique avec d'autres, notamment grâce aux échanges entre professionnels. Sur ce point, P10 avertit : « Attention à pas se retrouver en libéral à exercer tout seul ». Les ergothérapeutes mentionnent également la formation continue, la poursuite d'étude, les recherches personnelles. Pour P10, il faut davantage se tenir en veille et se former qu'en salariat, du fait de la diversité des situations.

- **Les savoir-être**

La troisième question de l'entretien abordait les savoir-être en libéral et les valeurs nécessaires.

La première catégorie concerne les savoir être « par rapport à soi », les différenciant des savoir-être relationnels. Les ergothérapeutes énoncent principalement le fait d'être organisé, travailleur et rigoureux. En effet, l'ergothérapeute 10 indique que le rythme en libéral est différent du salariat et toutes évoquent une charge de travail importante dans leur activité. L'autre qualité souvent mentionnée est l'autonomie, car d'après l'ergothérapeute 2, en libéral il faut « prendre des décisions sans forcément pouvoir avoir l'aval de collègues ou [du] médecin », contrairement au salariat.

Dans la seconde catégorie de savoir-être, les principales qualités relationnelles sont les capacités de communication, c'est-à-dire être à l'écoute, attentif, ouvert, savoir communiquer avec le patient et avec les professionnels et faire preuve de diplomatie. Il faut aussi être empathique, bienveillant, ainsi que patient et disponible. Plusieurs citent également la capacité à s'adapter, à être flexible, notamment avec les familles. Enfin, il faut montrer de l'assurance dans sa profession, poser un cadre lors des séances et maintenir une distance thérapeutique.

Enfin, lorsque les ergothérapeutes sont interrogées sur les valeurs, plusieurs estiment qu'il n'existe pas réellement de valeurs spécifiques au libéral. Néanmoins, les autres mentionnent principalement trois valeurs : le travail, l'humilité et l'intégrité.

- **Les difficultés**

Suite aux questions abordant les compétences nécessaires en libéral, les ergothérapeutes ont toutes énoncé de nombreuses difficultés en libéral. Ces difficultés peuvent être classées en dix grandes catégories.

Deux catégories ont été évoquées par dix ergothérapeutes sur les onze : « charge de travail et organisation » et « non remboursement ». Concernant la première catégorie, la charge de travail en libéral est souvent importante et plusieurs ergothérapeutes indiquent travailler le soir et/ou le weekend. Elles mentionnent ainsi le temps important pour rédiger les comptes-rendus, pour les tâches administratives ou pour les déplacements entre les séances. La vie personnelle et familiale peut alors être impactée. Pour la seconde catégorie, l'absence de remboursement est souvent présentée comme limitant l'accès aux soins et freinant les prescriptions. Pour certaines, cela décrédibilise aussi la profession. D'autres pointent les difficultés pour l'obtention d'aides financières. Néanmoins, quelques ergothérapeutes pensent que rembourser les séances entraînerait d'autres difficultés, comme une diminution des honoraires ou un changement d'organisation.

Deux autres catégories sont mentionnées par neuf ergothérapeutes. Concernant « le réseau professionnel et la patientèle », les ergothérapeutes relèvent des difficultés à communiquer pour se faire connaître, avec notamment une méconnaissance de la profession, mais aussi le temps pour créer la patientèle et la concurrence entre ergothérapeutes. Elles énoncent également le manque de disponibilité des professionnels ou la réticence à communiquer pour certains. Il faut aussi gérer la patientèle et parfois la liste d'attente. Pour la seconde catégorie sur « les tâches administratives et la gestion », c'est surtout la compréhension des tâches à réaliser et la charge de travail qui posent problème. Plusieurs ergothérapeutes pointent des manques dans la formation initiale.

Ensuite, trois catégories peuvent être regroupées : « difficultés financières » (citée par sept ergothérapeutes), « imprévus » (citée par cinq ergothérapeutes) et « honoraires » (citée par deux ergothérapeutes). Dans les difficultés financières, les professionnelles pointent surtout le nombre d'investissements à réaliser, avec un coût important du matériel, des bilans, des formations, mais aussi de toutes les charges, les assurances ou les rétrocessions. Ainsi, plusieurs ne se sont pas versées de salaire au début. Elles décrivent aussi l'absence de salaire fixe et la difficulté à prévoir ses honoraires dans le temps, à anticiper. Cette difficulté peut être

mise en lien avec la difficulté à gérer les imprévus, comme les grèves, une crise sanitaire ou le fait de tomber malade. En effet, l'ergothérapeute 11 l'évoque : « en libéral ça peut être très insécurisant ». Enfin, deux ergothérapeutes abordent la difficulté dans le rapport à l'argent, que ce soit pour évaluer ses honoraires (pour P5) ou pour demander de l'argent (pour P1).

La catégorie suivante regroupe les difficultés en lien avec « l'autonomie » et a été citée par cinq ergothérapeutes. Elles pointent notamment le manque d'échanges entre collègues et la difficulté à évaluer sa pratique. L'ergothérapeute 8 décrit également que le travail en équipe lui manque parfois.

Le neuvième catégorie sur « la logistique » a été peu citée par les ergothérapeutes. Les seules difficultés évoquées sont en lien avec la recherche d'un cabinet, pour trouver la bonne zone géographique et un local adapté, ainsi que la difficulté à prévoir le matériel à prendre pour les séances. En effet, d'après P9 : « en structure on a tout le matériel sur place et en fait en libéral il faut y penser ».

Enfin, la dernière catégorie concerne « la posture professionnelle » et la « maturité ». Celle-ci a été évoquée par deux jeunes diplômées et une ergothérapeute plus expérimentée rapportant les propos de sa jeune collaboratrice. Elles énoncent notamment les difficultés à s'affirmer, à montrer de l'assurance, à se sentir légitime pour conseiller des familles ou d'autres professionnels.

- **Les ressources**

Les ressources évoquées par les ergothérapeutes dans la dernière partie de l'entretien sont de plusieurs sortes.

Tout d'abord, les professionnelles mentionnent des ressources dites « personnelles », c'est-à-dire pour leur pratique. C'est le cas de l'expérience obtenue grâce à des stages, des recherches personnelles, mais aussi des formations, que ce soit sur l'installation ou pour développer d'autres compétences.

Ensuite, la plupart citent des ressources « humaines ». Les principales sont les collègues du cabinet, notamment les référents lorsque les ergothérapeutes sont en collaboration. Elles énoncent aussi des collègues ergothérapeutes, permettant d'échanger, d'avoir des conseils ou du soutien, ainsi que des collègues d'autres professions. Plusieurs mentionnent le soutien

de leur famille. Enfin, certaines ont reçu de l'aide d'associations pour les professionnels en libéral, d'un comptable ou d'une association de gestion.

Certaines ergothérapeutes citent deux autres sortes de ressources. Dans les ressources matérielles, elles évoquent leur voiture et leurs outils de travail, comme les bilans, les jeux, leur ordinateur ou leur téléphone. Concernant les ressources financières, il existe des aides financières pour les formations ou pour les jeunes entrepreneurs, mais aussi des ressources personnelles. Ainsi, l'ergothérapeute 4 conseille pour l'installation d'avoir « un petit peu de côté au début ».

La dernière question de l'entretien concernait le rôle de l'expérience dans l'installation en libéral. Les avis sur cette question sont divisés. En effet, certaines ergothérapeutes comme P5 et P11, deux professionnelles plus expérimentées, estiment que l'expérience est nécessaire avant l'installation. Selon elles, l'expérience en structure permet d'apprendre à communiquer, travailler en équipe, faire des prises en charge, être davantage autonome. Cela aide aussi à connaître son rôle et à gagner en maturité. Cet avis est partagé par P4 et P8, installées respectivement à un an et deux ans de leur diplôme. Pour elles, l'expérience permet de se sentir davantage prêt, d'avoir confiance en soi et de se faire une place professionnelle. Cependant, d'autres ergothérapeutes comme P7, installée après quatre mois, pense que l'expérience n'est pas vraiment nécessaire et se fait au fur et à mesure. D'autres encore sont plus partagées. P1 et P2 par exemple ont réussi sans aucune expérience, mais avouent que parfois cela leur a manqué, notamment au niveau de la confiance en soi et de la posture professionnelle. Pour P3, cela dépend surtout des personnes. Concernant P9 et P10, ayant quatre mois et vingt ans d'expérience, l'expérience ne joue pas forcément un rôle, mais peut faciliter l'installation, au niveau de la logique de travail, de la rigueur ou de la gestion des séances. Enfin, certaines ergothérapeutes comme P5 et P6 pointent l'importance des conditions d'installation, en différenciant l'installation seule et celle en collaboration.

4. Discussion

4.1. Interprétation des résultats

L'objectif principal de cette étude était de mieux identifier les compétences requises en libéral, afin de savoir si la formation initiale est suffisante pour pratiquer dans de bonnes conditions. Les entretiens ont permis de donner une image globale des compétences nécessaires, mais aussi des difficultés rencontrées et des ressources requises en libéral.

- **Les compétences**

Tout d'abord, dans l'objectif de répondre à la question de recherche, les compétences citées par les ergothérapeutes et celles du référentiel de compétences ont été comparées dans un tableau (Annexe VIII). Nous pouvons constater que la plupart des compétences requises en libéral sont présentes dans le référentiel de compétences. Ainsi, la formation initiale semble préparer suffisamment les jeunes diplômés pour qu'ils puissent exercer en libéral.

Néanmoins, lors des entretiens, plusieurs ergothérapeutes ont indiqué avoir ressenti des manques dans la formation initiale. En les comptabilisant, il s'avère que ces manques concernent principalement la gestion de l'activité, notamment les démarches administratives et la comptabilité. Ces éléments représentent également une des principales difficultés citées. Ceci peut être expliqué par le fait que cette compétence est très spécifique au lieu d'exercice. Ainsi, si le jeune diplômé n'a pas effectué de stage en libéral et que son institut de formation n'a proposé que peu de cours spécifiques sur la gestion de cette activité, il pourra exister des lacunes dans ce domaine. De ce fait, il s'agit peut-être d'une compétence qui pourrait être davantage travaillée dans la formation initiale, afin de mieux préparer les futurs diplômés.

Les autres manques énoncés concernent principalement les savoirs sur les pathologies, les bilans et les prises en charge, ainsi que les capacités de rédaction. Cependant, comme l'indique l'ergothérapeute 1, il n'est pas possible de tout apprendre dans la formation initiale, d'autant plus que les connaissances évoluent. La formation initiale représenterait une base de compétences pour pouvoir exercer. De plus, certaines ergothérapeutes interrogées ont réalisé

leur formation initiale avant l'arrêté du 5 juillet 2010 et ont donc suivi un programme d'études différent. Cela pourrait expliquer certains manques ressentis.

- **Les difficultés**

Lors des entretiens, de nombreuses difficultés ont été énoncées par les ergothérapeutes. Or, ces difficultés pourraient aussi démontrer un manque de compétences. Par exemple, neuf ergothérapeutes exposent la complexité du développement d'un réseau professionnel et d'une patientèle. Cette compétence assez spécifique au libéral n'est pas mentionnée explicitement dans le référentiel de compétences.

D'autre part, en comparant les difficultés mentionnées par les jeunes diplômées et celles mentionnées par les ergothérapeutes plus expérimentées, il semblerait que la plupart des difficultés ne sont pas spécifiques à l'une ou l'autre des catégories. C'est le cas par exemple des difficultés liées à la charge de travail, à l'absence de remboursement ou au développement de la patientèle. Cela démontrerait que quelle que soit l'expérience des ergothérapeutes, cette activité en libéral reste complexe. Cependant, une difficulté semble plus spécifique aux jeunes diplômés. Elle a été regroupée en une catégorie « posture professionnelle et maturité » et semble se manifester de façon différente selon les personnes. Cette difficulté peut se rapprocher de la deuxième étape de transition de Tryssenaar & Perkins (2001), dans laquelle les jeunes diplômés ressentent des doutes sur leurs compétences en début de pratique. Elle est liée à la jeunesse des ergothérapeutes et au manque d'expérience professionnelle ; il paraît donc difficile de préparer les jeunes diplômés dans ce domaine.

La connaissance de l'ensemble des difficultés que peuvent rencontrer les ergothérapeutes pourrait néanmoins avoir un intérêt pour mieux préparer les futurs diplômés. En effet, la prise de conscience des difficultés du libéral éviterait qu'ils ressentent un écart trop important entre les études et la réalité du milieu du travail. Il serait également possible de leur donner des conseils adaptés avant leur installation.

- **Les ressources**

L'analyse des ressources montre que certaines conditions d'installation et d'accompagnement peuvent faciliter l'exercice en libéral des jeunes diplômés. Il s'agit principalement des stages, de l'exercice en collaboration ou avec d'autres professionnels, de

la reprise d'un cabinet déjà existant, mais aussi du choix de certains statuts juridiques et des aides financières. Une ergothérapeute pointe aussi le rôle de pratiquer une seconde activité non libérale. Cette solution pourrait permettre d'acquérir de l'expérience en parallèle de son activité en libéral. Les jeunes diplômés progresseront ensuite grâce à l'expérience, les recherches personnelles et la formation continue. Ces ressources correspondent en partie aux facteurs décrits dans la littérature pour une transition réussie (McCombie & Antanavage, 2017 ; Seah et al., 2011 ; Tryssenaar & Perkins, 2001).

La dernière partie de l'entretien concernait le rôle de l'expérience dans l'installation. Dans les réponses, nous pouvons remarquer qu'en plus de l'importance de posséder les compétences nécessaires, le sentiment personnel d'avoir ces compétences joue un rôle fondamental. En effet, plusieurs ergothérapeutes ont attendu d'avoir davantage d'expérience avant de s'installer, pour se sentir prêt. Ce sentiment semble très variable d'une personne à l'autre. Certaines ergothérapeutes ont besoin de quelques mois d'expérience en structure, d'autres de plusieurs années et d'autres encore semblent ne pas s'être posé la question avant l'installation.

De plus, il est intéressant de noter que globalement, plus les ergothérapeutes ont de l'expérience, plus elles estiment que l'expérience est importante avant l'installation en libéral. Cette constatation pourrait être expliquée par le fait que les ergothérapeutes expérimentées surévaluent le rôle de l'expérience par rapport à leur propre parcours. Ainsi, comme elles ont eu besoin de davantage d'expérience et qu'elles ont conscience de l'ensemble des compétences requises, elles extrapolent leur contexte personnel à l'ensemble des ergothérapeutes. Au contraire, cela pourrait également venir du fait que les jeunes diplômées n'ont pas conscience de l'ensemble des exigences requises et sous-estiment alors le rôle de l'expérience. Enfin, nous pouvons également faire l'hypothèse que cette corrélation n'est présente que dans cette étude, pour les onze ergothérapeutes rencontrées.

4.2. Analyse réflexive

- **Limites de la recherche**

Lors de la phase d'analyse et d'interprétation des résultats, plusieurs limites et axes d'amélioration ont pu être identifiés pour cette étude.

Tout d'abord, concernant la population de l'étude, les onze participants sont toutes des femmes. Même si 87% des ergothérapeutes sont des femmes (ANFE, 2020), les résultats ne reflètent peut-être pas l'expérience en libéral des hommes. Néanmoins, il est difficile de savoir quels critères d'échantillonnage pourraient influencer ou non sur les résultats. Nous pouvons aussi remarquer qu'aucun ergothérapeute n'a été diplômé entre 1999 et 2016 et qu'une seule jeune diplômée s'est installée directement seule, sans collaboration. Il aurait pu être intéressant d'interroger d'autres ergothérapeutes pour compléter les résultats.

Par ailleurs, il a été décidé de réaliser les entretiens par téléphone. Comme nous l'avons vu précédemment, cette méthode présente de multiples avantages. Néanmoins, il n'est pas possible d'avoir accès à la communication non verbale. Ainsi, des entretiens en face à face auraient pu permettre d'avoir davantage d'indices sur la compréhension des questions de la grille ou sur l'envie des personnes de développer leurs réponses. Parfois cela aurait également pu éviter de se couper la parole. Cette méthode par entretien téléphonique nécessite aussi de parler davantage, pour montrer notre intérêt à la personne, qui ne nous voit pas. Lors de l'analyse, nous pouvons aussi remarquer que la durée des entretiens était très variable (de 21 minutes à 69 minutes). Cette variation pourrait être expliquée par le fait que les professionnels sont plus ou moins à l'aise avec ce type de communication.

Concernant le contenu des entretiens, plusieurs limites peuvent être relevées. Pour ne pas créer de biais, il a été décidé de ne pas divulguer la question de recherche avant la fin de l'entretien. Cependant, les ergothérapeutes ont pu manquer d'indications sur le sujet de l'étude et certaines ont pu exprimer qu'elles manquaient de temps pour réfléchir aux réponses à donner. De plus, la question de recherche ne faisait pas partie de la grille d'entretien, mais il aurait peut-être été intéressant de la divulguer à toutes les ergothérapeutes, et pas seulement à celles qui le demandaient. Certaines ont ainsi apporté des indications complémentaires pertinentes, mais qu'il n'était pas possible d'analyser. Par ailleurs, les questions de relance pourraient avoir créé un biais. En effet, ces questions ont pu les amener à se souvenir davantage de certaines compétences ou difficultés que d'autres. Par exemple, aucune ergothérapeute n'a abordé de compétences en lien avec les modèles conceptuels, les orthèses ou le positionnement. Enfin, d'autres biais pourraient exister, comme le fait que certaines ergothérapeutes ne se souvenaient peut-être pas de l'ensemble de leurs difficultés ou ressources, ou encore que certaines n'auraient pas souhaité évoquer

toutes les difficultés rencontrées. Au contraire, des difficultés ou ressources récentes ont pu prendre davantage d'importance dans les entretiens, comme la gestion des imprévus. En effet, plusieurs ergothérapeutes ont été interrogées en période de crise sanitaire due au coronavirus.

Lors de l'analyse des résultats, d'autres limites sont apparues. Tout d'abord, pour cette étude, l'hypothèse que les jeunes diplômés maîtrisent toutes les compétences du référentiel de compétences a été émise. Ainsi, il était possible de comparer les compétences des jeunes diplômés et celles exigées en libéral. Néanmoins, cette hypothèse est peut-être fautive et il pourrait donc manquer davantage de compétences aux jeunes diplômés. De plus, la plupart des compétences du référentiel sont très générales. Elles pourraient donc ne pas avoir été acquises pour le contexte particulier du libéral. Enfin, le traitement des données n'était peut-être pas la méthode la plus adaptée au nombre d'entretiens et à la quantité importante d'informations récoltées. Une analyse par logiciel aurait pu faciliter cette étape et laisser davantage de temps pour l'interprétation des résultats.

- **Portée des résultats et perspectives de recherches**

Bien que la petite taille de l'échantillon semble appropriée pour une étude qualitative, ces résultats ne peuvent pas être généralisés. Néanmoins, à notre connaissance, cette étude explore pour la première fois le lien entre les jeunes diplômés et les compétences nécessaires en libéral. Elle apporte ainsi des connaissances sur un phénomène en pleine croissance : l'installation en libéral. Ainsi, les résultats pourraient intéresser des étudiants ou des jeunes diplômés souhaitant s'installer dans cette activité, mais aussi d'autres ergothérapeutes envisageant par exemple une évolution professionnelle. Ils pourraient également apporter des pistes de réflexion pour améliorer encore davantage la formation initiale en ergothérapie.

D'autres recherches seraient nécessaires pour confirmer ces résultats. Il pourrait s'agir de recherches qualitatives avec un autre échantillon ou de recherches se centrant sur un point plus précis du sujet, comme la posture professionnelle des jeunes diplômés. Il serait également intéressant de réaliser des recherches quantitatives, avec plus de participants. Ainsi, les résultats pourraient être davantage représentatifs de l'ensemble des ergothérapeutes. Cela permettrait aussi de vérifier certaines corrélations, comme le lien entre l'installation en collaboration et l'aide que cela apporte réellement.

- **Apports personnels**

Le travail réalisé tout au long de ce mémoire m'a permis d'expérimenter pour la première fois la méthodologie de la recherche, d'un questionnement initial à l'interprétation des résultats. Les différentes étapes m'ont ainsi permis d'améliorer ma rigueur, mes capacités d'organisation, mais aussi ma persévérance. J'ai également pu apprendre à utiliser les bases de données scientifiques, à synthétiser mes recherches et à me questionner sur leurs limites. Par ailleurs, les échanges avec les différents ergothérapeutes m'ont aidée à gagner en assurance ; je me sens davantage prête à échanger avec d'autres professionnels dans ma future profession. Ce travail m'a aussi permis d'approfondir mes connaissances théoriques sur l'exercice du libéral, en profitant de l'expérience d'ergothérapeutes aux profils variés. Je pense avoir aujourd'hui une meilleure vision de cette activité, ce qui m'aidera si un jour je souhaite m'installer à mon tour. Enfin, les divers entretiens avec de jeunes diplômés me permettent de mieux me projeter dans ma pratique de l'ergothérapie.

Conclusion

Lors de leurs trois années de formation initiale, les étudiants en ergothérapie acquièrent de nombreuses compétences pour pouvoir exercer, rassemblées dans le référentiel de compétences. Ils passent ensuite par plusieurs étapes de transition dans leur première année de pratique. Pour les aider dans cette transition vers le statut de professionnel, ils peuvent mobiliser différentes ressources, que ce soit des ressources individuelles, comme les compétences et la confiance en soi, ou des ressources de la structure, comme une charge de travail réaliste ou une augmentation lente des responsabilités. Cependant, ils peuvent aussi faire le choix de s'installer en libéral plutôt qu'en structure. En effet, contrairement aux infirmiers, les ergothérapeutes ont la possibilité d'exercer en libéral directement après leur Diplôme d'Etat. Cette activité, qui se développe fortement en France ces dernières années, présente de multiples avantages. Néanmoins, la littérature et l'enquête exploratoire montrent que c'est aussi un domaine exigeant, qui requiert des compétences variées pour garantir la qualité des soins. Ainsi, plusieurs ergothérapeutes interrogés dans l'enquête ne recommandent pas de pratiquer en tant que jeune diplômé et se posent des questions sur la formation initiale et les compétences à la sortie des études. D'autant plus que dans la formation, les référentiels ne mentionnent pas clairement cette compétence d'exercice en libéral. Cela nous a amené à poser la question suivante : Les jeunes diplômés en ergothérapie sont-ils suffisamment préparés dans leur formation initiale pour exercer en libéral ?

Pour répondre à cette question, onze ergothérapeutes exerçant en libéral ont répondu à un entretien. L'analyse des données recueillies a permis d'identifier les compétences requises dans cette activité, mais aussi les difficultés et les ressources des ergothérapeutes.

Tout d'abord, nous avons pu constater que les compétences du référentiel correspondent aux compétences nécessaires en libéral. De plus, la plupart des difficultés rencontrées par les ergothérapeutes ne semblent pas spécifiques aux jeunes diplômés. Il semblerait donc que la formation initiale prépare suffisamment pour l'exercice en libéral. Néanmoins, les ergothérapeutes ont pointé des manques dans la formation, notamment dans la gestion de leur activité. Les difficultés rapportées dans les entretiens montrent aussi que certaines compétences spécifiques au libéral ne sont pas clairement écrites dans le référentiel de

compétences. Par ailleurs, plusieurs ergothérapeutes évoquent des difficultés liées à la confiance en soi, la posture professionnelle et la maturité en tant que jeune diplômé.

Malgré ces difficultés, nous observons dans les entretiens que des jeunes diplômés parviennent toutefois à s'installer avec pas ou peu d'expérience. Certaines conditions d'installation et certaines ressources ont pu les aider, comme le soutien d'ergothérapeutes plus expérimentés.

Finalement, la formation initiale donne les bases pour exercer en libéral. Cependant, il sera ensuite nécessaire pour les jeunes diplômés souhaitant s'installer de mobiliser les ressources appropriées et d'acquérir davantage de compétences sur le terrain. Ainsi, il pourrait être bénéfique qu'ils aient une meilleure connaissance de la réalité de leur future activité. Ce mémoire d'initiation à la recherche pourrait représenter une base à leur réflexion, afin qu'ils puissent s'installer en libéral dans de bonnes conditions.

Références bibliographiques

Arrêté du 18 juillet 2007 portant approbation de la convention nationale destinée à régir les rapports entre les infirmières et les infirmiers libéraux et les organismes d'assurance maladie.

Consulté à l'adresse

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000793774&dateTexte>

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier. Consulté à l'adresse

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020961044>

Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute. Consulté à l'adresse

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022447668&>

Arrêté du 16 avril 2019 relatif au contrat type pour les professionnels de santé mentionnés aux articles L. 4331-1 et L. 4332-1 du code de la santé publique et les psychologues pris en application de l'article L. 2135-1 du code de la santé publique. Consulté à l'adresse

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038423672&categorieLien=id>

Association Nationale Française des Ergothérapeutes. (2017). *ANFE*. Consulté le 30 mars 2019, à l'adresse <https://www.anfe.fr/>

Bigex, A., & Helaut, B. (2012). L'instance de l'ANFE pour les ergothérapeutes exerçant en libéral. *Ergothérapies*, 45, 5-7.

Caire, J-M. (2008). *Guide de pratique en ergothérapie : entre concepts et réalités*. Marseille : Solal.

Code de la santé publique, Article L4331-1. Consulté à l'adresse

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006689409&idSectionTA=LEGISCTA000006171314&cidTexte=LEGITEXT000006072665&dateTexte=20190523>

Courtney, M., & Farnworth, L. (2003). Professional competence for private practitioners in occupational therapy. *Australian Occupational Therapy Journal*, 50 (4), 234-243. doi: 10.1111/j.1440-1630.2003.00402.x

Décret n°2004-613 du 25 juin 2004 relatif aux conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des services de soins infirmiers à domicile, des services d'aide et d'accompagnement à domicile et des services polyvalents d'aide et de soins à domicile. Consulté à l'adresse

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000801170>

Décret n°2009-152 du 10 février 2009 relatif à l'information sur les tarifs d'honoraires pratiqués par les professionnels de santé. Consulté à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020243708&categorieLien=id>

Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques. (2018). Effectifs d'ergothérapeutes par mode d'exercice global, zone d'activité, sexe et tranche d'âge. DREES. Consulté le 31 mars 2019, à l'adresse <http://www.data.drees.sante.gouv.fr/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=3699>

Gagnayre, R., & d'Ivernois, J-F. (2005). Les compétences des soignants en éducation thérapeutique. *Actualité et dossier en santé publique*, 52, 69-72.

HAS. (2015). *Évaluation des compétences des professionnels de santé et certification des établissements de santé*. (p.45). Consulté à l'adresse https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2015-12/rapport_l_evaluation_des_competerences_des_professionnels.pdf

Holland, K., Middleton, L., & Uys, L. (2012). Professional confidence: A concept analysis. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 19, 214–224. doi: 10.3109/11038128.2011.583939

Jeuge-Maynard, I., & Garnier, Y. (2008). Compétence. *Le Petit Larousse Illustré*. Paris : Larousse.

Kobbero, TK., Lynch, CH., Boniface, G., & Forwell, SJ. (2018). Occupational therapy private practice workforce: Issues in the 21st century. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 85(1), 58-65. doi:10.1177/0008417417719724

Koch, L., & Rizet-Ponchon, B. (2012). *Ergothérapeute en libéral, du projet... à l'installation*. Marseille : Solal.

Le Boterf, G. (2006). Gestion des compétences : Les 7 commandements pour penser juste. *Personnel*, 470, 53-55.

Le Boterf, G. (2011). Qu'est-ce qu'un professionnel compétent ? Comment développer son professionnalisme. *Pédagogie collégiale*, 24(2), 27-31.

Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires. Consulté à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020879475&categorieLien=id>

Loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allégement des démarches administratives. Consulté à l'adresse https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=94ECB8ACAF221560E8EE4E7C2AE5B384.tplgfr25s_2?idArticle=LEGIARTI000025555060&cidTexte=JORFTEXT000025553296&categorieLien=id&dateTexte=

McCombie, R., & Antanavage, M. (2017). Transitioning from Occupational Therapy student to practicing Occupational Therapist: First year of employment. *Occupational Therapy In Health Care*, 31(2), 1-17. doi:10.1080/07380577.2017.1307480

Moore, A., & Fitzgerald, C. (2016). New graduate transition to practice: how can the literature inform support strategies?. *Australian Health Review*, 41(3), 308-312. doi:10.1071/AH15240

Morel-Bracq, MC. (2016). La recherche qualitative en ergothérapie. *Ergothérapies*, 60, 69-71.

Perrenoud, P. (2001). Construire un référentiel de compétences pour guider une formation professionnelle. *Université de Genève*. Consulté le 7 septembre 2019, à l'adresse http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2001/2001_33.html

Seah, CH., Mackenzie, L., & Gamble, J. (2011). Transition of graduates of the Master of Occupational Therapy to practice. *Australian Occupational Therapy Journal*, 58, 103-110. doi:10.1111/j.1440-1630.2010.00899.x

Seraphin, O., Greppo, M., Velaidometry, J., Faska, F., Bobes, J., Monnin, C., & Ysebaert, M. (2012). Ergothérapeute libéral, son quotidien : Témoignage sur 19 ans de pratique. *Ergothérapies*, 45, 19-26.

Sourd, A., & Poulat, M. (2012). Rétrospective et point de vue actuel du SYNTEL Ergolib sur l'exercice libéral français en ergothérapie. *Ergothérapies*, 45, 9-18.

Tetreault, S., & Guillez, P. (2014). *Guide pratique de recherche en réadaptation*. Paris : De Boeck.

Tryssenaar, J., & Perkins, J. (2001). From student to therapist: Exploring the first year of practice. *American Journal of Occupational Therapy*, 55, 19-27. doi:10.5014/ajot.55.1.19

Union Nationale des Professions Libérales. (2020). Panorama. *UNAPL*. Consulté le 17 avril 2020 à l'adresse <http://www.unapl.fr/professions-liberales/panorama>

Annexe I : Les dix compétences du référentiel de compétences des ergothérapeutes

ANNEXE II

DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Compétences (1)

1. Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique.
2. Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement.
3. Mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie.
4. Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle (2) ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques.
5. Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique.
6. Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie.
7. Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle.
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
9. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.
10. Former et informer.

Annexe II : Charte française des ergothérapeutes libéraux

CHARTE FRANCAISE DES ERGOTHERAPEUTES LIBERAUX

Article 1 : Les Ergothérapeutes libéraux signataires de cette charte s'engagent sur l'ensemble des articles qui la constituent. Ils doivent stipuler dans les termes suivant "Membre signataire de la Charte française des Ergothérapeutes libéraux" sur les devis de soins et l'ensemble des autres documents au choix du professionnel.

Article 2 : L'ergothérapeute doit être titulaire du Diplôme d'Etat Français d'Ergothérapeute ou d'un diplôme d'ergothérapeute étranger ayant reçu une autorisation d'exercice en France.

Article 3 : L'ergothérapeute doit être enregistré comme exerçant auprès de la D.D.A.S.S. de son département d'exercice (en application de loi n° 95-116 du 4 février 1995).

Article 4 : L'ergothérapeute exerce dans le respect du décret n° 86-1195 du 21 novembre 1986, " fixant les catégories de personnes habilitées à effectuer des actes professionnels en ergothérapie ".

Article 5 : L'ergothérapeute est membre de l'instance " exercice libéral " et s'acquitte, à échéance annuelle, de la cotisation de membre de l'Association Nationale Française des Ergothérapeutes. Une photocopie du dernier avis de cotisation URSSAF est jointe chaque année.

Article 6 : Les clients et les professionnels doivent être informés de l'existence de cette charte. A leur demande, un exemplaire peut leur être transmis.

Article 7 : L'ergothérapeute doit s'informer et se former aux nouveaux développements dans le domaine de sa profession afin de maintenir au niveau le plus élevé la qualité de ses services professionnels.

Article 8 : Devoirs et obligations envers la profession.

Article 8-1 : L'ergothérapeute a obligations de moyens.

Article 8-2 : L'ergothérapeute doit s'efforcer de développer la qualité de la profession, de la promouvoir, et d'éviter les actions et propos qui pourraient nuire à la réputation de celle-ci.

Article 8-3 : L'ergothérapeute ne doit en aucun cas adopter une conduite pouvant mener à un conflit d'intérêt qui pourrait se retourner contre la profession.

Article 8-4 : L'ergothérapeute doit dans la mesure de ses possibilités, aider au développement de sa profession par l'échange de ses connaissances et de son expérience avec ses confrères et les étudiants, et par sa participation aux rencontres professionnelles.

Article 8-5 : L'ergothérapeute fait uniquement appel à son jugement professionnel pour fournir ou recommander des produits commerciaux ou des équipements techniques au client. Il ne doit demander ni accepter aucune commission de la part d'une société commerciale comme récompense ou paiement pour avoir recommandé un produit de la société en question.

Article 9 : Compétences.

Article 9-1 : L'ergothérapeute intervient dans le cadre de ses compétences professionnelles. Si l'intérêt du client l'exige, il doit, sous couvert du secret

professionnel, consulter un confrère ou un membre d'une autre profession pour avis ou supervision.

Article 9-2 : L'ergothérapeute décline toute demande de service pour laquelle les conditions matérielles ou les éléments d'information requis sont insuffisants. Si la prise en charge s'avère hors de ses compétences, l'ergothérapeute doit diriger le client vers le professionnel indiqué.

Article 9-3 : L'ergothérapeute doit s'abstenir d'exprimer des avis ou de donner des conseils incomplets ou erronés. A cette fin, il doit chercher à avoir une connaissance des faits la plus complète possible avant de donner un avis ou un conseil.

Article 10 : Le client.

Article 10-1 : L'ergothérapeute respecte les croyances, religions, cultures et modes de vie du client.

Article 10-2 : L'ergothérapeute ne doit pas mettre en danger la santé et la sécurité de son client.

Article 10-3 : L'ergothérapeute s'engage à se tenir informé des services relatifs au bien-être de son client, et devra l'en informer si celui-ci peut en tirer bénéfice.

Article 10-4 : L'ergothérapeute communique en termes clairs et intelligibles un projet thérapeutique au client.

Article 10-5 : L'ergothérapeute ne peut, sauf pour un motif juste et raisonnable, cesser d'agir pour le compte d'un client. L'ergothérapeute doit dans ce cas l'en aviser dans un délai raisonnable, et s'assurer que cette cessation de service ne sera pas préjudiciable au client.

Article 10-6 : L'ergothérapeute s'engage à terminer son intervention dès qu'il a atteint les buts fixés ou lorsque le bénéfice maximal a été obtenu suite aux soins offerts.

Article 10-7 : L'ergothérapeute informe son client que dans le cas où ce dernier déciderait d'interrompre la prise en charge en cours de traitement, il lui serait demandé de signer une décharge dégageant l'ergothérapeute de toute responsabilité. Une mention figure sur le devis à cet effet.

Article 10-8 : L'ergothérapeute doit reconnaître en tout temps le droit du client de consulter un confrère ou un membre d'une autre profession.

Article 11 : Le dossier client.

Article 11-1 : Conformément au Livre IV du Code la santé publique, lorsqu'il intervient sur prescription médicale, l'ergothérapeute doit tenir à disposition un compte rendu de son intervention auprès d'un client, qu'il aura vu plus d'une fois.

L'ergothérapeute transmet sous pli confidentiel médical tout ou partie de ces informations au médecin prescripteur et, avec l'accord du client, à tout professionnel du secteur médico-social soumis à la confidentialité des informations dont il aura connaissance.

Article 11-2 : Le dossier du client comporte :

Le nom, le prénom ou la raison sociale

La date de la première entrevue ou du bilan

Les dates d'intervention

L'adresse et téléphone

Le numéro d'assuré social ou les références administratives

L'objet de la demande ou la prescription médicale, avec le nom et l'adresse du médecin

Les bilans, compte rendu, et synthèse

Les correspondances qui sont directement liées à l'intervention

Un double du devis de la prise en charge, précisant les modalités d'intervention signée du client (voir article 13-8)

Un double des documents transmis avec l'accord du client.

Article 11-3 : Le dossier doit être tenu à jour jusqu'au moment de l'arrêt de l'intervention, et doit ensuite être archivé.

Article 12 : Le lieu d'exercice.

Article 12-1 : L'ergothérapeute s'engage, si nécessaire, à se déplacer vers l'environnement de son client afin d'adapter au mieux son intervention. Cet environnement peut être familial, social, scolaire, professionnel ou de loisirs.

Article 12-2 : Le cabinet de consultation doit être accessible aux personnes désavantagées. L'ergothérapeute s'engage à réaliser les aménagements nécessaires, le cas échéant, au libre accès, et à la libre circulation de son client à l'intérieur de ses locaux. Les sanitaires notamment doivent être accessibles.

Article 12-3 : Le cabinet de consultation doit permettre le respect de la confidentialité.

Article 13 : Fixation et paiement des honoraires.

Article 13-1 : L'instance "Exercice Libéral " de l'Association Nationale Française des Ergothérapeutes statue annuellement, lors de l'assemblée générale sur les tarifs à appliquer en fonction du type d'intervention. L'ensemble de ces tarifs et leur mode d'évolution doivent être insérés en annexe de la charte.

Article 13-2 : L'ergothérapeute s'engage à suivre ces tarifs et leur évolution annuelle.

Article 13-3 : Pour les interventions non tarifées par l'instance, l'ergothérapeute applique le tarif qui lui apparaît le plus approprié. Il doit ensuite en informer l'instance, afin que celle-ci apprécie ce nouveau cas et propose un tarif commun dès l'année suivante. ANFE Instance "Exercice Libéral " Charte Qualité avril 99

Article 13-4 : Pour la constitution du devis, de la facture ou de la note d'honoraire, l'ergothérapeute doit tenir compte de la prescription médicale.

Article 13-5 : L'ergothérapeute doit informer son client des honoraires qu'il entend demander préalablement à sa première intervention.

Article 13-6 : Le devis est écrit. Il doit préciser la durée de validité qui est de 6 mois. Un exemplaire doit être conservé par le client. Un autre exemplaire, signé par le client, certifiant son adhésion au projet d'intervention qui lui est proposé, est conservé par l'ergothérapeute au sein du dossier de son client.

Article 13-7 : L'ergothérapeute doit fournir à ses clients toutes les explications nécessaires à la compréhension du devis, de sa note d'honoraires, et des modalités de paiement.

Article 13-8 : L'ergothérapeute doit respecter des honoraires justifiés par les circonstances et proportionnés aux services rendus. Il doit appliquer, à partir des tarifs existants, celui qui convient le plus justement au cas défini.

Article 13-9 : L'ergothérapeute ne peut exiger d'avance le paiement de séances non dispensées. Il peut cependant demander un acompte pour des prestations techniques ou pour du travail indirect.

Article 13-10 : L'ergothérapeute doit informer son client, s'il en fait la demande, des possibilités d'aide au financement de ses interventions. Il s'engage à s'informer à ce sujet, à favoriser et à suivre l'évolution de telles possibilités. Il soutient son client dans ses démarches et lui apporte l'ensemble des éléments nécessaires qu'il est en mesure de fournir. Dans le cadre de ces démarches, l'ergothérapeute veille au respect du secret professionnel.

Article 14 :

Article 14-1 : Cette charte est mise à jour par l'instance "Exercice Libéral " en fonction des évolutions administratives et juridiques éventuelles. Chaque ergothérapeute signataire est informé de tout changement. Toute modification fait l'objet d'une nouvelle signature.

Article 14-2 : Cette charte est signée pour une durée maximale de trois ans.

Article 14-3 : Une liste des membres signataires est tenue à disposition au siège de l'Association Nationale Française des Ergothérapeutes.

Annexe III : Questionnaire de l'enquête exploratoire

1. Depuis quand êtes-vous en libéral ?
2. Êtes-vous seul ou en association ?
3. Dans quel domaine exercez-vous ?
4. Êtes-vous en libéral à temps plein ?
5. Pourquoi avez-vous fait ce choix d'exercer en libéral ?
6. Combien de temps après votre diplôme vous êtes-vous installé ?
7. Avez-vous éprouvé des difficultés ? Lesquelles ?
8. Comment avez-vous fait face à ces difficultés ?
9. Pensez-vous qu'il est possible d'exercer en libéral juste après le Diplôme d'Etat ou peu de temps après ?
10. La formation initiale vous a-t-elle semblé suffisante ?
11. Avez-vous suivi une formation pour votre installation ?
12. Pensez-vous qu'une formation supplémentaire vous aurait aidé ?
13. Quels autres facteurs pourraient faciliter l'installation ?

Annexe IV : Formulaire d'information et de non opposition

L'INSTALLATION EN LIBERAL DES ERGOTHERAPEUTES FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE NON OPPOSITION

- **Promoteur : Université Clermont Auvergne**
49 Boulevard François Mitterrand
CS 60032
63 001 Clermont-Ferrand
- **Investigateurs principaux : Bernadette Fournier (ergothérapeute)**

Céline Dauzat (directrice pédagogique de l'IUFE)
celine.dauzat@uca.fr

IUFE d'Auvergne - CHU Louise Michel, 61 route de Châteaugay, 63118 Cébazat
Institut Universitaire de Formation en Ergothérapie d'Auvergne
Université Clermont Auvergne, 49 Boulevard François Mitterrand, CS 60032
63000 CLERMONT-FERRAND

L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre les spécificités de l'ergothérapie en libéral.

Nous avons donc l'honneur de demander votre non opposition pour votre participation à cette étude, sachant que vous avez le droit de refuser et d'interrompre votre participation à tout moment.

Dans cette étude, le participant répond à un entretien individuel enregistré, d'une durée d'environ une heure. Les questions porteront sur des éléments de son parcours professionnel, son activité en libéral et son vécu de l'installation.

S'agissant de recherche fondamentale, les données récoltées restent anonymes.

*Pour votre information, cette recherche, ne soulève pas de problème éthique particulier pour le **Comité d'Ethique de la Recherche IRB-UCA**.*

Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer à cette recherche. De plus, vous pourrez exercer à tout moment votre droit de retrait de cette recherche. Vous pouvez également demander à tout moment des explications complémentaires sur l'étude.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel en vigueur (règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et la loi "Informatique et Libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation concernant vos données, en contactant l'investigateur de l'étude

L'Université Clermont Auvergne est le responsable de ce traitement.

Ces données sont conservées pendant 2 ans et sont destinées à un nombre restreint de chercheurs directement liés à cette étude.

Par ailleurs, vous pourrez être tenu informé des résultats globaux de cette recherche à la fin de l'étude.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord pour l'enregistrement et l'utilisation de ma voix, dans le cadre exclusif du projet exposé ci-avant :

OUI NON

Lorsque vous aurez lu cette note d'information et obtenu les réponses aux questions que vous vous posez en interrogeant le méthodologiste, il vous sera proposé de signer ce document.

Date :/...../.....

Signature du participant :
(Précédée du nom/prénom et de la mention « Lu et compris »)

Paraphe de l'investigateur :

Annexe V : Avis du comité éthique



Clermont-Ferrand, le 16 décembre 2019

Mme Stéphanie FOUILLAT
Institut Universitaire de Formation en
Ergothérapie (IUFÉ)
Université Clermont Auvergne

Nos Réf. : IRB00011540-2019-34

Madame,

Vous nous avez sollicités à propos d'un projet intitulé :

« Les jeunes diplômés en ergothérapie sont-ils suffisamment préparés dans leur formation initiale pour exercer en libéral ? »

Vous nous avez précisé que ce travail a pour objectif de mieux comprendre les spécificités de l'ergothérapie en libéral, en se ciblant sur les compétences nécessaires à cette activité et sur le vécu des ergothérapeutes.

Cette étude ne soulève pas de problème éthique particulier et ne relève pas du domaine d'application de la réglementation régissant les recherches impliquant la personne humaine, au sens de l'Article L.1121-1-1 et l'Article R.1121-1 du code de la santé publique.

Nous attirons néanmoins votre attention sur le fait que, dans ce contexte, du fait de l'enregistrement des différentes données et informations, il vous appartient de vous renseigner auprès du Délégué à la Protection des Données de l'UCA (dpd@uca.fr) sur les obligations liées aux déclarations auprès de la CNIL.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

La Présidente du Comité d'Éthique de la
Recherche IRB-UCA
Anne FOGLI

9/10 

Comité d'Éthique de la Recherche IRB-UCA
49 Boulevard François Mitterrand - CS 60032 - 63 001 Clermont-Ferrand
Contact : irb@uca.fr

Annexe VI : Guide d'entretien

Partie 1 : Questions préalables

- Quel est votre parcours professionnel ?
- Depuis quand êtes-vous en libéral ?
- Combien de temps après votre diplôme vous êtes-vous installé ?
- Dans quel lieu et dans quel domaine exercez-vous ?
- Quelles sont vos modalités d'exercice ?
- Etes-vous en libéral à temps plein ?

Partie 2 : Autorisation orale pour l'enregistrement et présentation du contenu de l'entretien

Partie 3 : Grille d'entretien

Questions principales	Questions de relance
Selon vous, quels savoirs (connaissances) sont nécessaires pour exercer l'ergothérapie en libéral ?	<ul style="list-style-type: none"> - D'après votre expérience, quels prérequis sont nécessaires sur la connaissance des pathologies ? - Que pensez-vous des connaissances des bilans en libéral ? - Quelles autres connaissances pour les prises en charge sont nécessaires ? - Quelles connaissances sont nécessaires sur la gestion de l'activité en libéral ?
Selon vous, quels savoir-faire (capacités) sont nécessaires pour exercer l'ergothérapie en libéral ?	<ul style="list-style-type: none"> - Quels savoir-faire mobilisez-vous pour votre processus d'intervention en libéral ? - Selon vous, que faut-il faire pour faire évoluer sa pratique professionnelle dans le contexte du libéral ? - Quelles sont les capacités nécessaires pour la gestion et l'organisation de l'activité en libérale ? - Pour coopérer avec les autres professionnels, quelles sont les capacités les plus importantes selon vous ? - Que pensez-vous des capacités de rédaction en libéral ?
Selon vous, quels savoir-être (qualités ou attitudes) sont nécessaires pour exercer l'ergothérapie en libéral ?	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles seraient les qualités nécessaires à l'activité en libéral par rapport à l'activité en salariat ? - Pour vous, quelles qualités relationnelles sont requises ? - Quelles valeurs sont nécessaires en libéral ?
Quelles sont les principales difficultés d'une installation en libéral ?	<ul style="list-style-type: none"> - Comment avez-vous développé votre patientèle et votre réseau professionnel ? - Que pensez-vous de la gestion des tâches administratives en libéral ? - Avez-vous rencontré des difficultés en lien avec la logistique (local, véhicule, matériel, bilans...) ? - Comment avez-vous fixé vos honoraires ? - Que pensez-vous du fait que l'ergothérapie en libéral ne soit pas remboursée ?

	- Avez-vous rencontré des difficultés en lien avec l'organisation ou la charge de travail ? Lesquelles ?
Quelles sont les principales ressources dans l'installation en libéral ?	- Qu'est-ce qui vous a aidé dans la préparation à l'installation en libéral ? - Pour vous l'expérience a-t-elle un rôle dans l'installation en libéral ? Pourquoi ?

Partie 4 : Conclusion de l'entretien

- Auriez-vous quelque chose d'autre à ajouter ?
- Avez-vous des questions ?
- Je vous remercie d'avoir participé à mon entretien. Etes-vous intéressé pour que je vous transmette les résultats de l'étude à la fin du mémoire ?

Annexe VII : Tableaux réalisés pour l'analyse longitudinale

- Entretien 1 :

Thèmes	Sous-thèmes	Éléments d'analyse	Verbatims
Savoirs	Pathologies	Sciences biomédicales	« les pathologies qu'on va rencontrer »
		Manque formation initiale	« des pathologies qu'on n'aura pas forcément vues en classe »
	Bilans	Identique	« les bilans étaient à peu près les mêmes »
	Prise en charge	Identique	« pas beaucoup de différence (...) entre l'ergothérapie libéral et l'ergothérapie en salariat »
		Compensations	« quelles compensations on peut proposer »
		Manque formation initiale	« à l'école c'est vraiment survolé je trouve (...) on peut pas vraiment approfondir »
	Gestion	Organisation de l'activité	« tout ce qui est niveau administratif, savoir faire sa comptabilité »
	Autres	Rôle	« si on connaît pas sa profession c'est difficile de l'exercer correctement »
Savoir-faire	Prise en charge	Adaptation	« ton plan de traitement en fait il ne va pas être le même »
	Faire évoluer sa pratique	Analyser sa pratique	« se remettre en question parce que... on n'a pas la science infuse »
		Ressource : recherches	« avoir une sorte de veille informationnelle »
		Ressource : cabinet	« en lien avec les quatre autres ergothérapeutes et en fait on échange beaucoup »
	Gestion-organisation	Planning	« ta gestion de ton emploi du temps que tu fais toi-même déjà, contrairement au salariat »
		Flexibilité, fermeté	« un peu souple et flexible avec les parents, mais pas trop non plus »
		Difficulté : répartition des activités	« tu vas te retrouver avec des journées heu... un petit peu gruyère »
	Coopération	Difficulté : communication	« essayer tous de parler le même langage (...) c'est pas forcément ultra évident »
		Coordination	« les choses qui ont été constatées dans d'autres profession »
		Curiosité	« apprendre ce qui se fait un petit peu dans les autres professions »
	Rédaction	Importance	« Il faut que de base tu aies des capacités rédactionnelles » « les parents vont l'avoir en main (...) on l'envoie aussi au médecin (...) aux autres professionnels »
		Ressource : terrain	« on apprend sur le tas ou c'est... c'était déjà une capacité que vous aviez ? » « un peu des deux »

		Clarté	« plus clairs possibles heu... bah pour les parents »
	Autres	Conduite	« être débrouillard avec sa voiture »
Savoir-être	Qualités par rapport à soi	Organisation	« savoir être organisé »
		Qualités relationnelles	Communication, écoute
		Disponibilité, patience	« être joignable » « être patient »
		Difficulté : vie personnelle	« bien dissocier le perso du pro »
		Difficulté : distance thérapeutique	« garder sa place de thérapeute malgré tout et à garder des distances »
		Empathie	« être empathique » « agréable aussi »
		Difficulté : échanges	« en structure t'as plus de chances entre guillemets d'avoir des collègues »
	Valeurs	Travail	« pas avoir peur de travailler »
Difficultés	Patientèle-réseau	Ressource : collaboration	« je n'ai pas développé ma patientèle comme le cabinet était déjà créé »
		Difficulté : publicité	« on n'a pas le droit de faire de publicité »
		Difficulté : réseau	« un des trucs les plus compliqué c'est de se créer un réseau »
		Communication	« se déplacer, prendre contact, aller parler de sa profession »
		Difficulté : connaissance profession	« un gros manque de chance dans la profession c'est que y a plein de gens qui savent pas ce qu'on fait »
	Tâches administratives	Difficulté : charge de travail	« au début quand tu t'installes, t'as beaucoup beaucoup de choses à faire »
		Difficulté : comptabilité	« faire sa compta quand t'en as jamais fait c'est pas facile »
		Ressource : association	« t'inscrire à certaines choses pour éviter d'avoir des majorations d'impôts »
		Ressource : formation continue	« des formations qui sont pas obligatoires mais vivement conseillées » « j'ai fait une formation compta »
		Ressource : collaboration	« moi j'ai eu la chance dans mon cabinet qu'elles nous forment beaucoup »
	Logistique	Ressource : collaboration	« j'avais la chance que le cabinet ait déjà été créé »
		Difficulté : concurrence	« trouver la bonne zone géographique, parce que bah si tu arrives dans un cabinet et y en a déjà dix d'implantés »
		Difficulté : réglementation	« il faut forcément que tu aies des locaux adaptés »
	Honoraires	Ressource : collaboration	« les honoraires étaient fixés par le cabinet »

	Financier	Difficulté : coût	« y a quand même pas mal de frais au niveau... au niveau du cabinet »	
	Non remboursement	Difficulté : limite accès soins	« y'aurait beaucoup plus de gens qui seraient... bah du coup qui consulteraient »	
		Difficulté : reconnaissance	« ça décrédibilise un peu notre profession » « kiné c'est remboursé, orthophoniste c'est remboursé »	
	Charge de travail-organisation	Difficulté : charge de travail	« au début j'avais peut-être pas forcément mesuré le... travail bah... les à-côtés en fait » « je m'en sortais plus »	
		Ressource : temps	« il a fallu que je trouve aussi mon équilibre, mais après ça, ça s'apprend »	
		Difficulté : famille	« que ce soit accepté dans ta vie de famille »	
	Autres	Difficulté : rapport à l'argent	« très dur (...) demander aux gens de me payer » « en salariat tu l'as pas »	
		Difficulté : posture professionnelle	« compliqué avec certaines personnes de bien m'affirmer dans mon rôle de professionnel »	
		Difficulté : confiance en soi	« des moments de découragement (...) pas l'impression que les jeunes que je suivais progressaient »	
		Ressource : parents	« on n'attend pas de la reconnaissance, mais quand on en a ça fait plaisir »	
		Difficulté : transition	« au début tu te dis "bon, faut que je réussisse à faire la transition étudiant-adulte qui travaille" »	
		Ressource : maturité	« une façon différente de réagir quand tu... quand tu t'installes en libéral selon l'âge » « les à-côtés elles savaient déjà les gérer »	
	Ressources	Personnelles	Ressource : recherches	« tu vas aller chercher les infos dans des bouquins de médecine »
		Humaines	Ressource : autres professionnels	« auprès de médecins, auprès de collègues, d'autres paramédicaux »
			Ressource : collaboration	« avoir de bons référents »
			Ressource : ergothérapeutes	« d'autres collègues ergos, auprès de gens heu... enfin même les gens de ta promo »
		Matérielles	Voiture	« avoir une bonne voiture »
Financières		Expérience pas nécessaire	« Je pense pas, parce que moi j'en avais pas »	
Expérience		Ressource : terrain	« je continue d'apprendre » « une profession dans laquelle on apprend perpétuellement »	
	Difficulté : manque d'expérience	« il m'est peut-être arrivé des fois bah de manquer d'expérience »		

• **Entretien 2 :**

Thèmes	Sous-thèmes	Éléments d'analyse	Verbatims
Savoirs	Pathologies	Sciences biomédicales	« des pathologies, leurs conséquences au quotidien »

	Bilans	Evaluations	« la manière dont on les évalue »
	Prise en charge	Compensations, rééducation	« comment on compense » « les méthodes de rééducation »
	Gestion	Organisation de l'activité	« les démarches administratives » « la gestion de l'activité, la comptabilité, aussi les démarches à faire pour s'inscrire »
	Démarches	Parcours de soin	« tout le parcours de soin d'un enfant » « pour bénéficier de l'ergothérapie »
Savoir-faire	Prise en charge	Autonomie	« prendre des décisions sans forcément pouvoir avoir l'aval de collègues ou le médecin »
		Créativité	« détourner le moindre jeu, la moindre activité, pour la rendre ludique »
		Objectifs	« se fixer des objectifs »
		Intervention ergothérapique	« mettre en place une prise en charge »
	Faire évoluer sa pratique	Ressource : Formation continue	« Se former déjà »
		Ressource : Recherches	« la lecture aussi hein d'articles, il y a énormément de livres faits par des ergothérapeutes »
		Confronter sa pratique, échanger	« les échanges avec d'autres professionnels, les cafés ergo » « sur Facebook »
	Gestion-organisation	Difficulté : autonomie	« malgré un manque de contraintes horaires »
		Organisation de l'activité	« des démarches qui sont importantes » « savoir faire sa comptabilité »
		Difficultés : vie personnelle	« on passe vite notre temps au travail »
	Coopération	Difficulté : disponibilité	« les médecins ils ont en général pas beaucoup de temps »
		Synthèse, disponibilité	« il faut déjà être clair, concis » « être disponible »
		Communication	« pas hésiter à prendre son téléphone pour appeler les autres professionnels »
		Coordination	« Si on prend pas notre téléphone pour appeler l'orthophoniste, on peut pas savoir »
	Rédaction	Importance	« on a quand même énormément de comptes rendus »
		Difficulté : charge de travail	« on se retrouve vite débordé et à devoir faire tous les comptes rendus le week end »
Savoir-être	Qualités par rapport à soi	Organisation	« il faut arriver à être organisé »
		Travailleur	« il faut être passionné »
		Vie personnelle	« mais tout en sachant prendre du recul »
	Qualités relationnelles	Patience	« être patient, c'est hyper important avec des enfants qui sont porteurs de handicap »
		Ouverture, écoute	« être ouvert d'esprit, après il faut être attentif à l'autre » « à l'écoute de l'autre »

		Empathie	« avoir de l'empathie »
	Valeurs	Humilité	« connaître ses limites et ses capacités »
Difficultés	Patientèle-réseau	Difficulté : connaissance, reconnaissance profession	« une des difficultés c'est la reconnaissance de l'ergothérapie. Énormément de professionnels ne connaissent pas » « les psychomots qui sont plus répandus »
		Communication	« envoyer des courriers explicatifs » « rencontré certains professionnels, d'autres ont été contactés au téléphone »
		Ressource : reprise cabinet	« j'ai récupéré bah les 20% qu'elle avait »
	Tâches administratives	Difficulté : charge de travail	« ça prend quand même énormément de temps »
		Difficulté : compréhension	« certaines choses au niveau administratif tous les ans heu... je galère »
		Ressource : association de gestion agréée	« l'association de gestion agréée, on leur envoie un mail, ils répondent tout de suite »
		Ressource : maison de santé	« au niveau de la maison de santé si, on discute quand même pas mal »
	Logistique	Ressource : absence de concurrence	« quand je me suis installée, j'avais la chance d'être la seule sur un secteur assez étendu »
	Honoraires	Ressource : reprise cabinet	« comme j'ai repris les 20% de... d'une ergo, j'ai gardé ses prix »
	Financier	Difficulté : coût	« il faut qu'au niveau financier ça... ça passe hein les premiers temps » « les charges hein qui sont quand même élevées »
		Ressource : reprise cabinet	« tout cédé pour même pas le prix d'un bilan » « payer que l'électricité »
		Ressource : mairie	« j'ai trouvé dans la maison de santé » « on a eu trois mois de loyer gratuit »
	Non remboursement	Difficulté : limite accès soins	« certaines personnes qui peuvent pas forcément se permettre de venir »
		Difficulté : nombre de patients	« à la différence par exemple des orthophonistes, le cabinet sera pas complet en deux mois »
	Charge de travail-organisation	Organisation	« j'suis quelqu'un de très carré déjà »
Difficulté : répartition des activités		« je voulais absolument garder une demi-journée pour l'administratif, sauf que j'ai eu beaucoup de demandes »	
Difficulté : déplacements		« pour moi c'est important de se déplacer. Alors effectivement ça prend du temps »	
Ressources	Personnelles	Ressource : formation continue	« la formation du coup de mon association de gestion agréée »
		Ressource : recherches	« "Ergothérapeute libéral, du projet à l'installation" » « ce qu'il faut faire, les démarches administratives »
		Ressource : formation initiale	« J'avais fait un stage avec les enfants mais c'était pas du libéral »

	Humaines	Ressource : famille	« mon père heu... travaille aux impôts, du coup il connaît... il connaît tout ça »
		Ressource : reprise cabinet	« y a eu un temps de passation avec l'ancienne ergothérapeute »
	Financières	Ressource : aide financière	« j'avais réussi à avoir l'ACRE »
	Expérience	Difficulté : manque d'expérience	« j'en avais pas, à part mes stages. Heu... c'est vrai qu'au début ça m'a peut-être un peu... manqué »
		Ressources : terrain	« pas tant au niveau des connaissances (...) ça s'acquiert sur le terrain »
		Ressource : formation initiale	« si on a déjà fait des stages en libéral avant, on va les avoir (...) des choses qu'on voit en cours »
		Ressource : formation continue	« Après les connaissances moi j'ai très vite fait des formations »
		Difficultés : assurance, posture professionnelle	« c'est plus au niveau de l'assurance envers les... les patients. On... on sort déjà diplômé on est jeune (...) et il faut arriver à... à avoir une certaine posture »
		Manque formation initiale	« on va dire que j'ai plus appris par le livre » « Sur l'installation en tant que tel en libéral, on n'avait quasiment pas eu de cours »
	→ Question de recherche		

• **Entretien 3 :**

Thèmes	Sous-thèmes	Éléments d'analyse	Verbatims	
Savoirs	Pathologies	Sciences biomédicales	« si on n'y connaît rien à la pédiatrie et qu'on fait que de la pédi, c'est pas impossible mais faut juste heu... faut juste être ok pour travailler beaucoup »	
	Bilans	Ressource : recherches	« il va falloir aller chercher »	
	Prise en charge	Identique		« les savoirs classiques d'un ergothérapeute, ni plus ni moins »
		Ressources : formation initiale, terrain		« la formation initiale nous donne surtout à mon sens des clés pour savoir où chercher les informations (...) on est sans cesse en train de se renouveler sur le terrain »
	Gestion	Manque formation initiale		« du partage d'expérience de professionnels libéraux. Heu... clairement moi j'en avais pas retenu grand-chose »
		Ressource : collaboration		« un support théorique sur la gestion bah des emplois du temps, de l'administratif, de la comptabilité »
Savoir-faire	Prise en charge	Identique	« les savoir-faire d'un ergothérapeute (...) ça a rien de bien différent »	

	Faire évoluer sa pratique	Analyser et confronter sa pratique	« on organise des groupes d'analyse de pratique »
		Ressources : formation continue	« pour faire évoluer nos savoir-faire on se forme aussi »
		Ressource : poursuite d'études	« je suis actuellement en master 2 d'éducation thérapeutique »
	Gestion-organisation	Disponibilité	« Faut être disponible »
		Ponctualité	« faut tenir les délais »
	Coopération	Communication	« faut pas avoir peur d'appeler »
		Organisation	« il faut prévoir un temps de décharge » « faut savoir s'organiser »
		Difficulté : disponibilité	« tout le monde est débordé en général »
	Rédaction	Importance	« Il faut en avoir, faut pas se leurrer »
		Ressource : terrain	« à force d'en faire en fait on gagne en rapidité »
		Difficulté : temps	« moi j'mets encore beaucoup de temps »
	Savoir-être	Qualités relationnelles	Identiques
Ecoute, bienveillance			« faut être très à l'écoute de la demande » « être bienveillant »
Cadre thérapeutique, fermeté, souplesse			« c'est peut-être spécifique, mais heu... y a que toi qui tiens ton cadre » « être à la fois ferme sur certaines choses (...) et à la fois souple »
Difficultés	Patientèle-réseau	Ressource : collaboration	« je bénéficie d'aide du cabinet, des outils du cabinet et également de la... de la clientèle »
		Ressource : groupes de travail	« certains groupes de travail heu... au niveau de la ville, donc avec les CPTS »
		Portes ouvertes	« des portes ouvertes aussi du cabinet »
		Collaboratrices	« deux collab qui sont formées en intégration neurosensorielle (...) ça ramène une clientèle assez spécifique »
	Tâches administratives	Ressource : collaboration	« Non aucune. Pour ça j'ai le soutien du cabinet »
	Logistique	Idem	Idem
	Honoraires	Ressource : collaboration	« on a des tarifs »
	Financier	Difficultés : charge de travail, coût	« les bilans c'est beaucoup de rédaction et c'est pas du tout rentable »
	Non remboursement	Difficulté : temps	« c'est dommage, parce que ça heu... ça nous prend du temps »
		Difficulté : limite accès soins	« des familles qui se plient en quatre pour... pour te payer les séances d'ergo alors que le gamin en a vraiment besoin »
Disponibilité, parcours de soin		« rester assez disponible sur ces... sur ces questions financières pour les orienter »	

	Charge de travail-organisation	Difficulté : charge de travail	« c'est très prenant comme activité » « tout le monde au cabinet est plus ou moins débordé »
		Motivation	« Faut avoir du temps, faut avoir de l'énergie et de la motivation »
		Difficulté : famille	« faut avoir un environnement social qui est prêt à l'entendre »
		Difficulté : vie personnelle	« si on s'installe vite sans trop réfléchir à ce que ça occasionne, oui ça peut.... ça peut complètement déborder »
		Rigueur	« c'est aussi de la rigueur de travail »
		Difficulté : poursuite d'études	« y a des moments où c'est un peu plus tendu, les moments de partiels »
Ressources	Humaines	Ressource : collègues	« je sais que je peux m'adresser aussi aux collègues »
		Ressource : autres professions	« tous les autres pro aussi sur la situation »
	Matérielles	Ressource : collaboration	« je fais ma compta, mais j'ai des outils » « y a tous les outils de bilans, y a tous les outils ludiques, y a tout ce qui faut »
	Expérience	Variabilité	« Je pense que ça dépend carrément des personnes »
		Expérience nécessaire	« J'avais besoin quand même (...) d'un petit peu d'expérience » « Sur la pédiatrie »
		Possibilité	« une collègue qui s'est installée directement après le diplôme et elle est très très bonne ergothérapeute libérale »
		Ressource : salariat	« l'avantage aussi du SESSAD c'est le travail en équipe pluridisciplinaire » « le libéral enrichit ma pratique en SESSAD et le SESSAD enrichit ma pratique en libéral »

• **Entretien 4 :**

Thèmes	Sous-thèmes	Éléments d'analyse	Verbatims
Savoirs	Pathologies	Sciences biomédicales	« sur ce qui est pédiatrie, au niveau (...) des troubles des apprentissages »
		Bilans	Evaluations
	Choix, méthodes		« on utilise des bilans étalonnés » « des procédures, au niveau des cotations »
	Prise en charge	Techniques	« des connaissances techniques »
		Globale	« des connaissances sur plein de domaines » « avoir une prise en charge globale »
	Gestion	Organisation de l'activité	« sur ce qu'il faut faire, sur les papiers qui sont nécessaires, les démarches, tout ça »
		Absence de difficulté	« oui il faut les connaître et en même temps c'est pas compliqué »

		Ressources : recherches, échanges, collaboration	« beaucoup d'informations par internet (...) autour de nous des gens qui se sont lancés » « être en collaboration nous permet aussi voilà de pouvoir échanger »
		Ressources : statut, terrain	« Moi j'ai le statut de micro entrepreneur (...) on apprend aussi en faisant »
Savoir-faire	Prise en charge	Evaluations	« réaliser tout ce qui va être évaluations »
	Faire évoluer sa pratique	Analyser sa pratique	« faut jamais se reposer sur ses acquis (...) faut toujours se remettre en question »
		Ressource : formation continue	« La formation est très importante aussi »
		Analyser et confronter sa pratique	« des analyses de pratique » « notre réseau aussi (...) se rendre à des réunions au niveau départemental »
	Gestion-organisation	Importance	« savoir s'organiser c'est hyper important »
		Difficulté : charge de travail	« nos journées sont très chargées, nos semaines sont très chargées »
	Coopération	Disponibilité, écoute, communication	« la disponibilité (...) avoir une capacité d'écoute » « savoir communiquer »
		Adaptation	« il faut avoir des capacités d'adaptation »
		Difficulté : distance	« Ce qui est pas évident c'est qu'on les voit pas souvent »
	Rédaction	Importance	« la rédaction effectivement, c'est... c'est un gros travail, donc heu... donc c'est hyper important »
		Ressource : formation initiale	« on les apprend déjà pas mal au niveau de stages (...) Le mémoire aussi aide beaucoup »
		Ressources : collaboration, temps	« communiquer entre nous » « Après ça vient au fur et à mesure aussi »
Savoir-être	Qualités par rapport à soi	Rigueur	« la rigueur »
		Autonomie	« au final on reste tout seul dans notre pratique »
	Qualités relationnelles	Communication	« nos qualités de communication »
		Adaptation	« les capacités d'adaptation »
Valeurs	Travail	« être capable aussi de... de travailler heu... tard le soir »	
Difficultés	Patientèle-réseau	Difficulté : réseau	« si on s'installe tout seul (...) ce qui est très difficile c'est de se créer son réseau »
		Ressource : cabinet	« c'était une demande du cabinet d'avoir une ergo supplémentaire »
	Tâches administratives	Absence de difficulté	« je pensais que ça allait être plus compliqué que ça »
		Ressource : statut	« en statut de micro entrepreneur, non ça reste simple »
	Logistique	Ressource : collaboration	« j'utilise le matériel et les locaux comme j'ai besoin »

	Honoraires	Ressource : collaboration	« c'était déjà fait »
	Financier	Difficulté : coût	« financièrement pouvoir assumer plusieurs mois sans... sans salaire »
	Non remboursement	Difficulté : reconnaissance	« Ca nous donnerait une certaine reconnaissance »
		Difficultés : organisation et honoraire	« changerait toute notre organisation, notamment logistique, du fait que les... les honoraires seront... seront tarifés »
		Difficulté : limite accès soins	« ça limite énormément de prises en charge » « en tant que professionnel de santé c'est frustrant »
	Charge de travail-organisation	Difficulté : vie personnelle	« j'ai du mal à couper avec... avec le travail » « il faut prendre du temps pour soi »
	Autres	Difficulté : évaluer sa pratique	« si on est vraiment toute seule (...) c'est peut-être plus difficile d'avoir un recul sur ce qu'on fait »
Ressources	Humaines	Ressource : famille	« ma famille et le soutien de mon ami »
		Ressource : collègues	« dans le cabinet on est plusieurs ergos de l'IFE de **** (ville) »
	Matérielles	Ressources : Voiture, outils	« son ordi, sa voiture et son téléphone »
	Financières	Ressources personnelles	« avoir un petit peu de côté au début »
	Expérience	Expérience nécessaire	« j'avais une proposition d'installation (...) j'ai refusé, par manque d'expérience » « je me sentais pas prête à le faire »
		Confiance en soi	« peut-être que c'est faisable, sans cette expérience, mais ça permet quand même de... de se donner confiance »
		Ressource : salariat	« mon travail en MDPH m'a permis d'apprendre énormément de choses »
		Place professionnelle	« de me faire une place professionnelle »

• **Entretien 5 :**

Thèmes	Sous-thèmes	Éléments d'analyse	Verbatims
Savoirs	Pathologies	Sciences biomédicales	« les pathologie » « comment bien les appréhender »
		Manque formation initiale	« à mon époque quand je suis sortie de l'école, j'ai rien de tout ça »
	Bilans	Méthodes	« se l'acheter pour de vrai (...) des bouts de bilans, y a pas vraiment de cotations »
		Manque formation initiale	« à mon époque (...) y avait pas tous... tous ces nouveaux bilans »
		Difficulté : coût	« ça a quand même un certain coût »
		Ressource : formation continue	« Et avoir fait les formations »

		Difficulté : reconnaissance profession	« ça discrédite après notre profession (...) avec des bilans un peu bâtarde »
	Prise en charge	Réadaptation, éducation	« voir comment contourner ou éduquer »
		Objectifs	« j'utilise cette activité, mais c'est quoi derrière le but quoi. Bah ça c'est partout »
		Adhésion, communication	« on lui explique aussi, il faut qu'il soit partie prenante »
	Collaboration	Importance	« on travaille vraiment avec l'enfant et... et sa famille et après bien sûr tout l'entourage aussi hein, les enseignants, les AVS »
Savoir-faire	Prise en charge	Recueil de données	« faire un bon recueil de... de données »
		Evaluations	« savoir faire un bon bilan »
		Projet d'intervention	« Savoir faire un bon plan de rééducation »
		Réadaptation, rééducation	« vite dans la réadaptation » « sur les praxies gestuelles, motricité fine et écriture »
		Assistances technologiques	« compensation par le matériel informatique et les logiciels spécifiques »
		Traçabilité	« c'est important aussi la traçabilité »
	Faire évoluer sa pratique	Analyser sa pratique	« Savoir se remettre en question aussi (...) ou savoir aussi déléguer » « Savoir arrêter »
		Communication	« démarcher un peu, se faire connaître » « dire vraiment c'est quoi l'ergothérapie »
		Difficulté : charge de travail	« après on le fait plus parce qu'on a trop de boulot »
		Ressource : formation continue	« se former aussi à d'autres choses »
		Difficulté : coût	« c'est cher à chaque fois les formations »
		Difficulté : diversité	« c'est dur de se diversifier »
		Ressource : recherches	« c'est de lire des choses »
	Gestion-organisation	Adaptation, flexibilité	« Beaucoup d'adaptabilité, de flexibilité »
		Planning	« savoir faire un planning »
		Difficulté : organisation	« un casse-tête » « plein d'autres intervenants (...) pouvoir bien organiser »
		Difficulté : charge de travail	« c'est un planning de dingue hein entre le domicile, les écoles et le cabinet »
		Difficulté : stress	« un stress permanent (...) quelques fois on est vraiment en espèce de limite burn-out »
	Coopération	Communication	« un petit peu de guidance parentale » « communication avec l'enseignant »
		Difficulté : communication	« plus difficile au collège hein avec les profs »

		Coordination	« savoir faire quelque chose de cohérent autour de l'enfant »
		Difficulté : charge de travail	« on n'a pas le temps » « Les autres ne le font pas non plus hein »
		Analyser, adapter sa pratique	« tous les ans je me dis "faut que j'améliore ma communication entre les professionnels" »
	Rédaction	Ressource : trames	« faut pas se mentir hein, on utilise des trames »
		Importance	« quelque chose qui va véhiculer beaucoup un bilan, il va être lu par beaucoup de personnes »
Savoir-être	Qualités relationnelles	Ecoute	« l'écoute, ça c'est très très important »
		Flexibilité	« être très très flexible, savoir toujours toujours hop proposer autre chose »
		Adaptation	« prendre les choses de façon ouais différenciée, individualisée »
		Disponibilité	« savoir se rendre disponible »
		Bienveillance, empathie, patience	« être bienveillant avec l'enfant, avec les parents » « dans l'écoute, dans l'empathie » « savoir être patient »
		Respect, conseiller	« dans la guidance parentale, mais pas dans le jugement (...) dans le respect »
		Conseiller	« accompagner les enseignants aussi »
		Difficulté : gestion enfants	« il est vraiment dans l'opposition » « c'est très très très compliqué hein, c'est épuisant 45 minutes de séance avec un jeune TDAH »
		Ressource : échanges	« on se regroupe souvent, on a toutes la même difficulté, donc ça me rassure »
		Valeurs	Intègre, sérieux
Difficultés	Patientèle-réseau	Difficulté : réseau	« c'est ça qui est dur au début, s'implanter, se faire un beau réseau »
		Difficulté : publicité	« derrière je peux pas mettre de flyers »
		Communication	« à la rencontre des gens, que t'explique l'ergothérapie » « du bon bouche-à-oreille »
		Difficulté : nombre de patients	« tu en as eu que trois et te dire bah c'est pas ce qui va te faire un bon salaire »
	Tâches administratives	Ressource : collaboration	« j'ai du coup eu un accompagnement en tant que collaboratrice »
		Ressource : comptable	« J'ai pu me faire aider aussi du comptable du cabinet au début »
		Difficulté : organisation de l'activité	« c'est le parcours du combattant. (...) tous les trucs, les aides d'entreprise, la CIPAV, l'URSSAF, enfin le RSI à l'époque »
		Ressources : associations	« l'association là, comme l'AGAC ou l'AraPL là, pour les professions libérales »

		Ressources : recherches, formation continue	« beaucoup de temps voilà à chaque fois à m'informer, à aller sur les sites (...) faire des formations à l'AraPL »
	Logistique	Ressource : collaboration	« savoir aussi voilà quoi acheter (...) primordial à mon avis de commencer par une collaboration »
		Absence de difficulté	« non. Des difficultés vraiment logistiques »
	Honoraires	Difficulté : rapport à l'argent	« cette valeur de l'argent, de savoir bah qu'est-ce qu'on va donner comme valeur à notre séance »
		Ressource : SYNFEL	« des recommandations de la SYNFEL un peu »
		Ressource : collaboration	« repris les honoraires (...) que le cabinet libéral dans lequel j'étais appliquait »
		Ressource : collègues	« entre nous hein, pour savoir "T'as un peu augmenté toi ton bilan ? »
		Difficulté : concurrence	« si moi je fais un bilan 150 euros et que... que celle à 10 km (...) elle le fait qu'à 100 »
	Financier	Difficulté : imprévus	« si je tombe malade, j'ai rien et c'est très stressant quand même au début »
		Difficulté : coût	« je suis à 2000 euros hein de charges ! »
		Ressource : famille	« quelqu'un qui... voilà quand t'es en couple qui peut faire rentrer de l'argent »
	Non rembourse- ment	Difficulté : limite accès soins	« dommageable, surtout pour des prises en charge adultes » « y a jamais de transfert des acquis »
		Difficulté : lenteur	« absolument faire une démarche auprès de la MDPH. On sait que c'est très très long »
		Difficulté : démarches	« cette acceptation du handicap (...) c'est lourd hein comme dossier »
		Ressource : forfait précoce	« heureusement maintenant y a des plans aussi (...) forfaits petite enfance »
		Difficulté : aides financières	« soit ils ont pas l'AAH (...) soit ils ont l'AAH, mais elle leur sert à payer autre chose »
		Difficulté : égalité	« ça fait de la ségrégation par secteur »
		Difficulté : champ d'intervention	« l'orthophoniste voilà c'est remboursé par la sécu et l'ortho pff, elle est pas trop habilitée à faire ça »
	Charge de travail- organisation	Difficulté : nombre de patients	« trop de liste d'attente » « ils perdent peut-être 6-7 mois »
		Organisation	« faut gérer ceux qui rentrent dans l'ordre et tout »
		Difficulté : collaboration	« c'est pas évident aussi hein de se dire, je fais rentrer quelqu'un dans le cabinet »
		Transmission	« faire confiance à la personne, la... la former »

		Difficulté : contrat de collaboration	« l'autre personne peut décider aussi de se mettre en parallèle de son côté et puis elle te prend de la patientèle »
	Autres	Difficulté : collaboration	« un collaborateur avec qui ça s'est très mal passé. C'est de l'argent facile qu'il faisait »
		Difficulté : imprévis	« là c'est stressant par exemple hein (...) on travaille pas, on a rien »
		Difficulté : champ d'intervention	« Maintenant on a des pseudo graphothérapeutes qui sont là aussi »
Ressources	Personnelles	Ressource : temps	« le temps que tu vas allouer au libéral. (...) quel temps effectif et le vrai temps que tu vas consacrer en dehors »
	Humaines	Ressource : réseau	« les gens avec lesquels aussi t'as envie de travailler »
	Matérielles	Ressource : outils de travail	« qu'est-ce que toi tu veux avoir comme matériel »
	Financières	Ressource : honoraires	« trouver le juste équilibre entre ce qui rentre, ce qui sort »
		Difficulté : nombre de patients	« par rapport aux vacances des fois où boum t'en as beaucoup moins »
	Expérience	Expérience nécessaire	« Alors là complètement complètement »
		Ressource : terrain	« avoir quand même eu quelques expériences en centre de rééducation pour savoir travailler, communiquer avec d'autres, savoir quand même comment faire des prises en soin »
		Difficulté : maturité	« il y a une question de maturité » « Ils se permettent beaucoup plus de familiarités »
		Difficulté : âge, posture professionnelle	« "je me sens pas légitime presque d'être à cette place là. Comment faire de la guidance parentale (...) quand moi j'ai que 24 ans" »
		Difficulté : autonomie	« même si après on peut se voir entre libéraux, on est très seul » « elle est arrivée pouf je lui ai passé 27 patients »
		Ressource : collaboration	« les connaissances après, en collaboration hein, je pense qu'on peut les apporter » « tout seul (...) je trouve que c'est... c'est... enfin c'est aller au casse pipe »
		Manque matériel	« elle est sortie de l'école bon, elle a démarré, mais elle a rien quoi »
		Difficulté : champ d'intervention, reconnaissance profession	« l'ergothérapie c'est autre chose que de faire que de l'ordinateur". C'est impressionnant hein (...) l'image qu'on a véhiculé de l'ergothérapie libérale »

• Entretien 6 :

Thèmes	Sous-thèmes	Éléments d'analyse	Verbatims	
Savoirs	Pathologies	Sciences biomédicales	« troubles des apprentissages (...) trouble TDAH, troubles de l'attention, heu... les enfants avec de l'autisme »	
		Bilans	Ressource : formation initiale	« vraiment formée lors d'un stage de deux mois (...) en libéral »
			Evaluations, adaptation	« il faut bien les connaître » « un peu quelle pathologie quel bilan on va faire passer »
	Choix, méthodes		« quelle note va pouvoir faire ressortir au final une difficulté » « des bilans qui sont validés »	
	Prise en charge	Communication, préconisations	« régulièrement informer la famille et leur proposer aussi des aides »	
	Gestion	Ressource : comptable	« tout ce qui était démarches, c'est mon comptable qui s'occupe de tout »	
		Ressource : logiciel	« j'ai un logiciel de comptabilité »	
		Difficulté : charge de travail	« collègues ergothérapeutes qui font tout eux-mêmes, mais ça c'est du boulot »	
		Manque et ressource : formation initiale	« on manque d'informations sur... sur la gestion d'un cabinet en libéral (...) j'ai vraiment tout appris en stage »	
		Ressources : collaboration, temps	« elles aussi qui m'ont aiguillée pas mal et puis après (...) ça se passe de mieux en mieux »	
	Démarches	Communication, financements	« informer les familles pour les démarches (...) pour avoir des aides financières »	
	Autres	Réglementation	« tout ce qui est aussi de la réglementation (...) suivant notre cadre d'intervention »	
	Savoir-faire	Faire évoluer sa pratique	Ressource : formation continue	« les formations qui vont être primordiales (...) c'est quand même une profession qui évolue sans cesse »
Ressource : recherches			« se documenter »	
Manque formation initiale			« intégration sensorielle, troubles de l'oralité, c'est des choses que dans la formation initiale j'avais pas du tout abordées »	
Ressource : échanges			« pas hésiter à... à discuter avec d'autres ergothérapeutes »	
Gestion-organisation		Organisation, planning	« organisé heu... par rapport à tout ce qui est gestion du planning »	
Coopération		Communication	« pouvoir communiquer avec les enseignants de l'enfant, avec les autres professionnels paramédicaux »	
		Coordination	« avoir une coopération entre tous les acteurs autour de l'enfant »	
Rédaction		Adaptation	« un vocabulaire qui soit adapté heu... à la famille »	

		Clarté	« pas non plus forcément avoir peur de... de dire les mots »
Savoir-être	Qualités relationnelles	Ecoute, communication	« être à l'écoute » « être diplomate » « savoir bien leur expliquer »
		Bienveillance	« compréhensif, heu... je dirais bienveillant envers... envers l'enfant et sa famille »
	Valeurs	Humilité	« vraiment rester humble »
		Adaptation	« toujours vouloir... vouloir être je dirais adapté à l'enfant, à la famille »
		Disponibilité, aide	« apporter à la famille toute l'aide qu'on... bah qu'elle réclame et qui... qui sera nécessaire »
Difficultés	Patientèle-réseau	Difficulté : connaissance profession	« tout le côté méconnaissance du métier heu... de par les autres professionnels ou les familles »
		Communication	« communiquer sur le métier, se faire connaître et c'est le bouche-à-oreille qui va (...) faire venir les patients »
		Difficulté : réseau	« difficile au début, le temps de se faire connaître »
		Difficulté : concurrence	« la concurrence qui est ergothérapeute en libéral (...) il faut réussir par exemple à s'implanter dans un endroit où y en a pas »
		Ressource : reprise cabinet	« une bonne partie des patients (...) du coup ont continué le suivi avec moi »
		Ressource : réseau	« je me suis fait beaucoup connaître par... par les écoles avec les enseignantes spécialisées »
		Difficulté : temps	« Y a plein de moyens, après je dirais qu'il faut aussi avoir le temps »
	Tâches administratives	Difficulté : compréhension	« la méconnaissance un peu des démarches à faire (...) est-ce qu'on doit se mettre en auto-entreprise, en entreprise individuelle »
		Manque formation initiale	« On en parle très très très peu à l'école »
		Ressource : terrain	« tant qu'on n'est pas confronté, on se rend pas forcément compte »
	Logistique	Ressource : reprise cabinet	« J'ai repris le bail des ergothérapeutes (...) racheté tout le matériel qu'elles avaient »
		Difficulté : coût	« je peux pas sortir cette somme là pour acheter un bilan »
	Honoraires	Ressources : collaboration, reprise cabinet	« j'étais collaboratrice heu... c'était les honoraires du cabinet » « quand j'ai repris le cabinet, j'ai gardé les mêmes honoraires »
	Financier	Ressources : aides financières	« les formations on a des... on peut avoir des aides pour en payer une par an »
		Difficulté : coût	« il faut payer la formation et en même temps on travaille pas »

		Difficulté : annulation de séances	« Si les enfants sont malades, ils annulent les séances, on n'est pas payé »	
		Difficulté : honoraires	« on n'a pas de salaire fixe » « on n'a pas de congés payés »	
		Difficulté : nombre de patients	« si tout à coup on n'a plus de patients ou quoi que ce soit bah voilà, on n'a plus de salaire »	
	Non remboursé	Difficulté : limite accès soins	« bah l'enfant voilà, on peut pas... on peut pas l'aider »	
		Difficulté : lenteur	« l'allocation de la MDPH qui met heu... un bon 8 mois pour avoir la décision »	
		Ressource : forfait précoce	« y a un forfait précoce qui... qui commence à être mis en route »	
		Difficulté : aides financières	« ils me rappelleront quand... s'ils peuvent avoir des aides »	
		Difficulté : nombre de patients	« ça joue quand même sur nous, notre nombre de patients »	
	Charge de travail-organisation	Difficulté : charge de travail	« des grands horaires » « si je continuais comme ça, j'allais pas tenir »	
		Difficulté : vie personnelle	« pas que la vie professionnelle empiète trop sur la vie personnelle »	
		Organisation	« après j'ai priorisé des temps heu... dans ma journée »	
		Adaptation	« vraiment faire aussi à son rythme (...) avec nous quelle vision on a du travail »	
	Autres	Difficultés : imprévus	« en ce moment le coronavirus, bah nous on ne travaille pas, on n'est pas payé »	
	Ressources	Personnelles	Ressource : recherches	« se documenter avant »
		Humaines	Ressource : collaboration	« les deux titulaires du cabinet chez qui j'ai commencé qui m'ont aiguillée »
Difficulté : absence collaboration			« se lancer tout seul dans la création de son cabinet, heu... ça va être... ça va être très difficile »	
Confiance en soi			« Un an en collaboration ça m'a vraiment aidée aussi à prendre confiance »	
Expérience		Manque formation initiale	« pas assez de connaissances pour me lancer toute seule (...) faire des bilans heu... corrects et... et en même temps je pense que j'avais pas la capacité à créer un cabinet »	
		Ressource : formation initiale	« primordial heu... d'avoir au moins fait un stage en libéral »	
		Ressource : collaboration	« dans l'idéal des choses avoir fait de la collaboration »	
		Expérience nécessaire	« très important d'avoir de l'expérience »	
		Ressource : formation continue	« de continuer à... à se former au fil des années » « s'être beaucoup formé avant »	

		Motivation	« savoir est-ce que... est-ce qu'on a envie, qu'est-ce qu'on a envie et de peser le pour et le contre »
--	--	------------	---

• **Entretien 7 :**

Thèmes	Sous-thèmes	Éléments d'analyse	Verbatims	
Savoirs	Pathologies	Sciences biomédicales	« les troubles des apprentissages, savoir un petit peu les origines, comment... comment chaque chose fonctionne, les différencier »	
	Bilans	Evaluations	« quel bilan tu peux faire pour quel enfant »	
	Prise en charge	Globale		« ce qu'on a pu apprendre en pédiatrie »
		Réadaptation		« le matériel que tu peux mettre en place »
	Gestion	Organisation de l'activité		« tout le côté administratif »
		Ressource : statut		« moi j'suis en auto-entrepreneur » « c'est très léger, y a pas beaucoup de démarches »
	Démarches	MDPH		« les techniques aussi par rapport à la MDPH » « quelles aides les familles peuvent avoir, comment »
Collaboration	Autres professions		« les métiers de chaque autre professionnel que... avec qui on peut travailler »	
Savoir-faire	Prise en charge	Evaluations	« les faire passer, les analyser, heu... pouvoir faire ton compte-rendu de bilan »	
		Projet d'intervention	« plans d'intervention »	
		Rééducation	« les jeux, savoir... savoir jouer savoir perdre »	
		Assistances technologiques	« comment ça fonctionne et tout, savoir le clavier, les raccourcis, bah avec les logiciels »	
		Manque formation initiale	« une formation heu... sur l'outil informatique » « quand on sort de l'école on n'a pas forcément de connaissances »	
	Faire évoluer sa pratique	Ressource : formation continue	« Des formations »	
		Ressource : recherches	« pas mal de lectures »	
		Ressource : échanges	« échanger avec d'autres professionnels »	
		Ressource : MDPH	« suivant les retours MDPH, il te manque tel dossier, telle info, tu complètes un peu »	
	Gestion-organisation	Planning	« faut savoir gérer son planning, t'adapter »	
		Ressource : terrain	« c'est en faisant qu'on apprend »	
	Coopération	Communication	« garder un lien, créer un réseau »	
		Coordination	« j'ai eu la chance de m'intégrer dans la communauté professionnelle territoriale de santé (...) pour travailler en lien »	
		Réseau	« j'ai pu créer mon réseau, que ce soit me faire connaître »	

		Patientèle	« les orthophonistes (...) Qui t'envoient pas mal de monde. Mais après c'est le bouche à oreille »
	Rédaction	Importance	« Elles sont nombreuses (...) chaque bilan tu dois rédiger un compte rendu détaillé »
		Ressource : terrain	« C'est les premiers qui sont un peu longs, après tu prends le pli »
Savoir-être	Qualités par rapport à soi	Autonomie	« C'est juste toi qui te gères et t'as pas de patron » « on est tout seul »
		Rigueur, ponctualité	« être rigoureux » « si tu dis que tu vas faire tel ou tel bilan dans la journée bah tu essaies de le faire dans la journée »
	Qualités relationnelles	Disponibilité	« Être disponible »
		Adaptation	« savoir t'adapter »
		Assurance	« important de montrer de l'assurance dans son travail »
		Difficulté : connaissance profession	« souvent ils sont un peu perdus. Ils savent pas ce que c'est l'ergo »
		Communiquer sur sa profession	« c'est bien de prendre un temps pour... te présenter, présenter ce que tu fais »
	Distance thérapeutique	« mettre une... une distance quand même avec les enfants »	
Valeurs	Identique	« Les valeurs elles restent les mêmes »	
Difficultés	Patientèle-réseau	Difficulté : réseau	« savoir te faire connaître, donc le réseau »
	Tâches administratives	Difficulté : lenteur	« la longueur des réponses de la MDPH » « tant que les suivis ne se font pas bah t'as pas de revenus »
		Absence de difficulté	« Non, ça j'ai pas eu de souci »
		Ressource : connaissance	« une connaissance qui est dans les impôts qui m'a fait un... une fiche détaillée »
		Manque formation initiale	« Formation initiale hum... c'était très... très limité »
	Honoraires	Ressource : collaboration	« basée par rapport à ma collègue avec qui je me suis... installée au départ »
	Non remboursement	Difficulté : limite accès soins	« un refus MDPH et ont dû stopper les séances »
		Difficulté : variabilité	« d'un département à l'autre les caractéristiques sont pas les mêmes pour que ce soit accepté »
Charge de travail-organisation	Ressource : temps	« je me suis organisée au fur et à mesure »	
Ressources	Humaines	Ressource : collaboration	« avoir été mettre en selle avec quelqu'un »
		Ressource : réseau	« le réseau, le fait que je me sens intégrée au sein de l'ANSP »

	Expérience	Expérience pas nécessaire	« je me suis installée presque... quelques mois après être diplômée, je dirais pas vraiment »
		Ressource : formation initiale	« deux mois au sein d'un centre de rééducation qui est réputé dans le secteur en pédiatrie »
		Ressource : temps	« ça se fait au fur et à mesure, c'est sûr que ta pratique évolue et s'améliore »

• **Entretien 8 :**

Thèmes	Sous-thèmes	Eléments d'analyse	Verbatims
Savoirs	Pathologies	Sciences biomédicales	« quel type de pathologies on peut rencontrer » « à quoi ça correspond »
	Bilans	Ressource : formation initiale	« j'avais fait un stage en libéral (...) je connaissais un petit peu les bilans »
		Adaptation	« savoir quel type de bilan on peut... on peut proposer en fonction de l'enfant »
		Ressource : collaboration	« quand je me suis installée, j'ai pas fait tout de suite des bilans toute seule »
	Prise en charge	Assistances technologiques	« savoir aussi quels types de logiciels peuvent être proposés »
	Gestion	Organisation de l'activité	« plutôt en libéral ou en auto-entrepreneur, heu... toutes les démarches d'inscription à l'URSSAF, à la CIPAV, heu... enfin tout le côté administratif »
	Collaboration	Adhésion	« si les familles sont prêtes à prendre parti du suivi »
Savoir-faire	Prise en charge	Créativité	« être créatif » « je propose différentes... différentes adaptations possibles du jeu »
		Ressource : collaboration	« les objectifs ils sont déjà établis heu... par ma collègue » « on détermine ensemble les modalités de séance »
	Faire évoluer sa pratique	Ressource : échanges	« des moments d'échange avec ses autres collègues »
		Ressource : formation continue	« surtout la formation »
		Ressource : recherches	« des recherches sur internet ou je... j'achète des bouquins »
		Importance	« pas rester figé sur ce qu'on a pu voir quand on était étudiant ou ce qu'on a pu voir y a deux ans »
		Difficulté : temps	« Faut avoir le temps »
	Gestion-organisation	Organisation, autonomie	« assez organisé, parce que bah en fait là y a personne pour nous aider »
		Planning	« me mettre en lien avec la famille, avec l'enseignant (...) ce qui va être le mieux pour lui »
		Ponctualité	« savoir un peu dans les temps ce qu'il est possible de faire »

	Coopération	Communication	« savoir communiquer et échanger avec tous les acteurs, aussi d'inclure bien les parents »
		Coordination	« faire le lien entre tous les acteurs qui interviennent autour de l'enfant »
		Relation de confiance	« une relation de confiance avec les différents acteurs »
	Rédaction	Importance	« y a beaucoup quand même de rédaction »
		Manque formation initiale	« dans nos cours on n'en voit pas énormément »
		Ressource : formation initiale, terrain	« on apprend sur le... sur le terrain du coup en stage » « plus on en fait et plus on gagne en aisance »
Savoir-être	Qualités relationnelles	Distance thérapeutique	« avoir la juste distance » « instaurer un cadre »
		Difficulté : distance	« trouver un moyen ludique de travailler (...) en restant dans une position d'ergo pur »
		Positionnement, assurance	« savoir se positionner parfois (...) être assez droit et... dans ce qu'on dit et ce qu'on fait »
		Adaptation	« savoir s'adapter »
		Bienveillance, adhésion	« une attitude quand même bienveillante » « adhérer pleinement aux séances »
		Analyser sa pratique	« c'est important de se questionner sur sa propre pratique »
	Valeurs	Politesse, respect	« la politesse, la bienveillance, le respect »
		Identique	« c'est dans la vie de tous les jours »
Difficultés	Patientèle-réseau	Difficulté : coopération	« les enseignants qui sont un peu réticents à votre venue (...) à certains aménagements à mettre en place »
		Ressource : collaboration	« c'est pas moi qui ai développé la patientèle »
	Tâches administratives	Difficulté : compréhension	« toute la partie administrative où si on n'est pas aidé, c'est un gros... un gros bazar »
	Logistique	Ressource : collaboration	« j'ai tous les bilans à disposition »
		Difficulté : planning	« trouver le créneau qui va le mieux au jeune et qui lui convient le mieux en fonction de notre emploi du temps »
		Ressources : financières	« tous mes jeux, c'est moi qui les ai achetés »
	Honoraires	Ressource : collaboration	« on m'a dit une fourchette de prix » « le prix du bilan, c'est pas moi qui l'ai défini, c'est l'associé »
	Financier	Difficulté : coût	« toute la partie des charges et des rétrocessions (...) tout le côté financier là qui nous... qui nous paralyse »
		Difficulté : honoraires	« y a pas de salaire fixe »
		Difficulté : anticipation	« si on prend des vacances, (...) il faut pouvoir anticiper » « si on a un accident de travail ou quoi, il faut qu'on ait souscrit une prévoyance »

	Non remboursement	Difficulté : limite accès soins	« ça ferme quand même pas mal de portes à certaines familles »
		Ressource : forfait précoce	« y a le forfait d'intervention précoce »
	Charge de travail-organisation	Absence de difficulté	« des difficultés... bah... non » « quand on fait un bilan, on se laisse deux semaines »
		Difficulté : charge de travail	« c'est sûr qu'il faut accepter de finir tard et parfois pas compter ses heures »
	Autres	Difficulté : solitude	« on n'a pas tout le côté sympa du travail en salariat » « le travail en équipe ça manque »
		Difficultés : imprévus	« on peut rajouter les grèves et le coronavirus »
Ressources	Personnelles	Motivation	« il faut être motivé » « il faut que ce soit une décision mûrie et réfléchie »
	Humaines	Ressource : collaboration	« un petit côté rassurant quand même de pouvoir échanger avec elles »
	Expérience → Question de recherche	Ressource : salariat	« j'avais besoin justement de prendre de l'expérience au sein d'une structure, de pouvoir travailler en équipe »
		Expérience nécessaire	« pour pouvoir vraiment me sentir plus prête » « les connaissances (...) est-ce que ça joue vraiment » « Surement un petit peu, mais moins que l'expérience »
		Manque formation initiale	« tout ce qui est installation en libéral on le voit déjà que en dernière année » « c'est pas très complet »
		Possibilité	« c'est possible de s'installer en libéral dès la fin de diplôme et y en a qui le font et qui s'en sortent très bien »
		Ressource : collaboration	« monter son cabinet de A à Z pour commencer quand on sort de l'école, c'est un sacré challenge »

• **Entretien 9**

Thèmes	Sous-thèmes	Eléments d'analyse	Verbatims
Savoirs	Pathologies	Sciences biomédicales	« des troubles de l'apprentissage, c'est un... un savoir assez important à connaître »
	Bilans	Evaluations	« y a des gros bilans à... à connaître »
	Prise en charge	Rééducation	« tout le côté rééducation de la pédiatrie »
Savoir-faire	Prise en charge	Evaluations	« savoir les faire passer, connaître les protocoles, savoir les appliquer »
	Faire évoluer sa pratique	Ressource : formation continue	« je pense que c'est important »
		Ressource : collaboration	« pouvoir me retourner vers mes collègues qui ont un petit peu plus d'expérience »
		Ressource : échanges	« en libéral on est très vite seul, donc c'est important de garder un réseau »
Gestion-organisation	Rigueur, motivation	« assez rigoureux (...) la procrastination c'est l'ennemi du libéral »	

		Informatique	« un traitement de texte, Excel »
	Coopération	Disponibilité	« il faut de la disponibilité »
		Communication	« une bonne communication, heu... un... une écoute aussi »
		Motivation	« une envie en fait de travailler... de travailler avec »
		Coordination	« une envie de contacter, de travailler avec les autres professionnels concernés »
	Rédaction	Importance	« elles sont primordiales (...) c'est vrai que tout passe... tout passe par l'écrit »
		Clarté, communication	« avoir un bon écrit, se faire comprendre, avoir un vocabulaire qui soit professionnel »
		Synthèse	« des bonnes capacités (...) de résumé »
		Diagnostic ergothérapeutique	« un diagnostic ergo c'est hyper important pour... pour la pratique (...) et puis pour la reconnaissance professionnelle »
		Ressource : formation initiale	« le diagnostic ergo je l'ai quand même abordé en... en cours »
		Ressource : terrain	« au bout du deux-troisième, bah ça... ça devient un peu plus fluide »
Savoir-être	Qualités par rapport à soi	Organisation, autonomie	« organisé, autonome »
	Qualités relationnelles	Disponibilité	« disponible »
		Difficulté : charge de travail	« on peut être très vite être submergé par... par le travail et la quantité de travail à faire »
		Relation thérapeutique	« y a cette compétence de... de relationnel (...) avoir une bonne communication »
	Valeurs	Identique	« je pense pas qu'elles soient vraiment différentes de la pratique heu... salariale »
Bienveillance, écoute		« la bienveillance, l'écoute »	
Difficultés	Patientèle-réseau	Ressource : collaboration	« j'ai pas du tout heu... eu à chercher la patientèle »
		Organisation, rigueur	« la gestion de la patientèle » « il faut avoir de la rigueur »
		Ressource : recherches	« ça je sais pas faire il faut que je regarde, que je lise des articles avant »
	Tâches administratives	Difficulté : compréhension	« c'est vrai qu'au début je savais pas trop faire, ni comment faire, j'avais pas regardé »
		Ressource : collaboration	« j'ai juste demandé et puis j'étais heu... très bien accompagnée »
		Difficulté : absence collaboration	« quelqu'un qui se serait lancé un petit peu comme ça tout seul dans son coin, ouais je pense que ça peut vite être délicat »
	Logistique	Ressource : collaboration	« le cabinet il est quand bien... bien équipé en matériel »
		Anticipation	« se dire je vais avoir besoin de tel matériel, donc il faut que je pense à le prendre »
	Honoraires	Ressource : collaboration	« je me suis calquée sur les honoraires du cabinet » « pour les bilans aussi »

	Non rembourse- ment	Difficulté : limite accès soins, aides financières	« ça limite les patientèles qu'on pourrait avoir » « des adultes et que c'est pas remboursé »	
		Ressource : remboursement	« moins le cas en tout cas pour les enfants »	
		Difficulté : honoraires	« en terme de rémunération, la... la sécu elle s'aligne pas sur les... sur les tarifs actuels »	
	Charge de travail- organisation	Traçabilité	« c'est hyper important que voilà tout ce que j'ai fait soit tracé »	
		Difficulté : charge de travail	« le côté rédactionnel qui va... qui peut-être heu... pesant et lourd »	
		Difficulté : déplacements	« cette intervention à domicile qui n'était pas à côté du cabinet »	
		Organisation	« une question d'organisation, de dire est-ce que j'accepte ou non la... la prise en charge »	
	Autres	Difficultés : imprévus	« pendant les grèves (...) c'était pas évident »	
		Difficulté : assurance	« quand on est jeune (...) faire preuve d'assez d'assurance pour... pour convaincre le parent »	
		Difficulté : âge	« j'ai des parents ils pourraient être mes parents quoi »	
		Confiance en soi	« assez de... de confiance en soi pour asseoir une décision auprès d'une équipe, auprès d'une cadre de santé »	
	Ressources	Personnelles	Ressource : recherches	« tout ce qui se fait sur le GEPPE »
		Humaines	Ressource : collègues	« mes collègues (...) qui m'ont beaucoup aidée pour mon installation »
Ressource : ergothérapeutes			« mes camarades de promo qui se sont aussi installés en... en libéral »	
Expérience		Possibilité	« Je dirais que c'est pas nécessaire, c'est-à- dire qu'on peut s'installer en libéral en sortie de diplôme »	
		Ressource : terrain	« avoir plus d'expérience ça peut... ça peut faciliter » « on a une... une logique de travail, une rigueur de travail, d'organisation, qui s'installent au fur et à mesure »	
		Difficulté : rythme	« la dynamique d'étudiant et la dynamique de personne qui travaille elle est... elle est très différente »	
		Ressource : salariat	« SAMSAH quand même pendant deux mois où j'ai eu pas mal d'argumentaires à rédiger »	

• **Entretien 10 :**

Thèmes	Sous-thèmes	Eléments d'analyse	Verbatims
Savoirs	Pathologies	Sciences biomédicales	« pédiatriques, adultes, personnes âgées »

	Bilans	Evaluations	« connaître quand même beaucoup de bilans »	
	Prise en charge	Globale	« être polyvalent, heu... c'est-à-dire des savoirs dans tous les domaines »	
		Rééducation, réadaptation	« En rééducation, en réadaptation »	
		Adaptation, objectifs	« dans quel but pour chaque pathologie j'ai envie de dire et chaque enfant » »	
	Démarches	Parcours de soin, MDPH	« les fonctionnements des MDPH, les fonctionnements aussi des financements »	
	Collaboration	Réseaux	« connaître les réseaux aussi, de ville »	
		Communication	« savoir qu'il faut communiquer avec les autres professionnels »	
Savoir-faire	Prise en charge	Evaluations	« les interpréter, savoir faire un compte-rendu »	
	Faire évoluer sa pratique	Ressource : recherches	« il faut se tenir en veille aussi »	
		Difficulté : diversité	« beaucoup plus (...) là on peut être sollicité sur des choses complètement différentes »	
		Ressource : formation continue	« Se former beaucoup plus régulièrement »	
	Gestion-organisation	Organisation de l'activité	« savoir gérer une entreprise (...) la gestion administrative et financière »	
		Organisation, planning	« organisation, pour... pour programmer un petit peu sa semaine »	
		Difficulté : compréhension	« comprendre la comptabilité (...) c'est un univers qui est complètement à l'opposé du mien et du coup je... voilà ça c'est compliqué »	
	Coopération	Diplomatie	« être diplomate »	
		Clarté	« une communication simple »	
		Motivation	« montrer qu'on a... qu'on les appelle dans un désir de travailler ensemble »	
		Difficulté : coordination	« Tout le monde est habitué à travailler chacun dans son coin »	
		Communication	« communiquer aussi sur son activité »	
	Rédaction	Importance	« elles sont essentielles »	
		Reconnaissance	« si c'est mal écrit (...) nous juger comme étant une profession pas très scientifique ou pas très intéressante »	
		Pertinence, vocabulaire spécifique	« être pertinent dans notre écrit, faut être... il faut avoir les termes techniques médicaux paramédicaux »	
		Synthèse	« faire une conclusion »	
		Ressource : terrain	« l'expérience de faire des comptes rendus de visites à domicile (...) donner des cours »	
	Savoir-être	Qualités par rapport à soi	Autonomie	« Il faut être vraiment très autonome aussi dans sa pratique (...) on n'a pas de référent »
		Qualités relationnelles	Flexibilité, disponibilité	« flexible et disponible »

		Assurance	« sûr de soi » « montrer qu'on sait où on va »
		Difficulté : connaissance profession	« la confiance elle est pas... elle est pas gagnée, on n'est pas connu »
		Relation thérapeutique	Disponible (...) y a quelque chose à construire dans... dans le travail avec les personnes »
		Empathie	« l'empathie, après elle est inhérente à tous les modes d'exercice »
	Valeurs	Humilité	« L'humilité (...) ça marche pas tout le temps, on a des limites, on arrive sur des séquelles »
Difficultés	Patientèle-réseau	Ressource : réseau	« des gens avec qui je travaillais (...) Qui m'ont adressé des personnes »
		Difficulté : temps	« j'ai pas eu le temps de démarcher »
		Difficulté : communication	« difficile aussi c'est la communication (...) pour se faire connaître »
	Tâches administratives	Difficulté : coût	« un comptable, donc... et puis on n'en a pas forcément les moyens quand on débute »
		Difficulté : honoraires	« une trésorerie qui est variable, en fonction de ce qu'on va travailler on va avoir de l'argent, des fois en différé »
		Difficulté : absence collaboration	« après parce que je m'installe pas en collaboration »
		Manque formation initiale	« moi j'ai jamais appris tout ça »
	Logistique	Difficulté : logistique	« oui oui c'est difficile à mettre en place »
		Ressource : entourage, comptable	« trouver des soutiens, heu... avec des personnes dans mon entourage (...) avec des comptables »
		Difficulté : absence formation	« j'ai pas fait de formation spécifique, mais je pense qu'il faudrait que j'en fasse une »
	Honoraires	Ressource : collègues	« j'ai regardé ce que faisaient mes collègues dans la région »
	Non remboursement	Difficulté : limite les prescriptions	« c'est un frein à la prescription » « les médecins (...) proposent pas, parce qu'ils pensent que les gens ne vont pas pouvoir payer »
		Difficulté : connaissance profession	« Les pédiatres ils sont formés avec la psychomotricité »
	Charge de travail-organisation	Difficulté : vie personnelle	« je travaillais tous les soirs (...) les weekends, quand j'ai le temps, quand les enfants sont couchés »
		Ressource : temps	« de moins en moins, mais toujours »
Difficulté : charge de travail		« très très coûteux (...) on doit faire des séances, mais on a beaucoup de travail à côté aussi »	

		Rigueur, traçabilité	« une rigueur (...) mes séances je mettais 2-3 mots, c'est tout. Là il faut que je détaille un peu plus »
Ressources	Humaines	Chambre de Commerce	« je me suis fait aidée par le CCI »
		Ressource : collègues	« mon réseau de collègues ergos libéraux » « collègues de toutes professions »
		Ressource : famille	« ma famille aussi »
	Expérience	Possibilité	« ils peuvent très bien se mettre dans une activité libérale, s'ils se sentent prêts, s'ils pensent avoir les compétences »
		Autres professions	« Les autres professions (...) ils s'installent en libéral, ils ont pas d'expérience »
		Personnalité	« pour moi c'est un plus, parce que..., mais c'est en lien avec ma personnalité »
		Ressource : terrain	« ça m'aide dans ma pratique » « La gestion du temps, la gestion d'une séance (...) la gestion aussi des... des enfants en fait » « La gestion aussi avec les parents »
		Manque d'expérience	« administratif, gestion de l'entreprise, bah ça j'ai pas plus d'expérience que quelqu'un qui sort de diplôme » « les connaissances sur les bilans »
		Ressource : âge	« les médecins que je peux rencontrer, mon âge fait que y a une (...) espèce de confiance »

• **Entretien 11 :**

Thèmes	Sous-thèmes	Éléments d'analyse	Verbatims
Savoirs	Pathologies	Sciences biomédicales	« tout ce qui va être heu... pathologies »
	Bilans	Méthodes	« on ne fait pas passer un bilan si on ne connaît pas tout le livret de passation »
		Identique	« c'est pareil heu... quel que soit l'endroit où on travaille »
	Prise en charge	Rééducation	« rééducation autour des troubles du neurodéveloppement »
		Assistances technologiques	« Au niveau technologique et informatique »
	Gestion	Organisation de l'activité	« connaissances de l'entreprise (...) avoir des notions de comptabilité, marketing »
	Démarches	Financements	« les aides qui existent »
	Collaboration	Réseaux	« le fonctionnement du système scolaire, les réseaux »
Autres	Adaptation	« le contenu des programmes » « proposer des défis qui soient à leur niveau »	
Savoir-faire	Prise en charge	Assistances technologiques	« ce qui est compétences informatiques »

	Faire évoluer sa pratique	Ressource : formation continue	« Se former, se former, se former »
		Ressources : réseau, échanges	« un réseau important » « Attention à pas se retrouver en libéral à exercer tout seul »
	Gestion-organisation	Organisation	« Faut être organisé. Savoir gérer son temps et ses priorités »
	Coopération	Communication	« Capacités de communication »
		Difficulté : coopération	« c'est pas possible de communiquer avec les autres professionnels qui les accompagnent »
		Ressource : association	« une association de professionnels spécialisés dans les troubles des apprentissages »
	Rédaction	Charge de travail	« à peu près comme en... comme en salariat » « c'est globalement plus »
Savoir-être	Qualités par rapport à soi	Identique, écoute, adaptation, créativité	« chez les ergothérapeutes en général » « être à l'écoute du patient, de s'adapter, d'être créatif »
	Qualités relationnelles		
	Valeurs	Travail	« autour de la valeur travail »
		Rythme	« beaucoup de temps où je ne travaille pas, où je suis en vacances. Par contre quand je vais travailler, je vais travailler beaucoup »
		Flexibilité	« on va avoir besoin de plus de flexibilité »
Difficultés	Patientèle-réseau	Difficulté : temps	« niveau bassin de population dans un rayon proche, il était assez faible. Donc le temps de se construire une clientèle »
		Difficulté : connaissance profession	« une connaissance du métier d'ergothérapeute en libéral à travers les pratiques des confrères (...) ça va nécessiter du temps »
		Ressource : réseau	« j'étais identifiée, parce que ça faisait 15 ans que je travaillais dans le... sur le secteur »
		Communication	« j'ai pris mon téléphone, j'ai pris des rendez-vous, je suis allée rencontrer »
	Tâches administratives	Ressource : comptable	« maintenant j'ai un comptable »
		Difficulté : formation	« dû me farcir des formations de compta »
		Difficulté : temps, stress	« d'avoir ce temps et ce stress liés aux tâches administratives »
	Logistique	Absence de difficulté	« non non, du tout (...) Ca c'est simple »
	Honoraires	Ressource : collègues	« regardé un petit peu sur internet (...) chez les confrères »
		Ressource : formation continue	« j'avais suivi toute une formation avant de m'installer »
		Etude de marché	« fait des calculs (...) Une étude de marché »
	Financier	Ressources personnelles	« il faut avoir des capacités quand on crée un cabinet... des capacités financières »

		Difficulté : coût	« le matériel de bilans (...) le matériel de rééducation, pour avoir un cabinet » « pas versé de salaire pendant un an »	
	Non remboursement	Difficulté : honoraires	« les négociations avec les caisses pour les revalorisations des actes » « ça sera jamais remboursé à cette hauteur là »	
	Charge de travail-organisation	Difficulté : répartition des activités	« des temps d'attente en cours de journée, voilà des emplois du temps un peu bancals »	
	Autres	Difficulté : contrat de collaboration	« contrat de collaboration on a une clause de non concurrence (...) C'est plus compliqué »	
		Difficulté : imprévus	« en libéral ça peut être très insécurisant. Là avec tout ce qui se passe actuellement »	
Ressources	Personnelles	Gestion	« les connaissances que j'avais antérieurement justement, tout ce côté entrepreneurial »	
	Humaines	Ressource : réseau	« d'avoir un réseau, d'être identifiée sur un secteur »	
	Financières	Ressources : aides financières	« Y a un fond de formation »	
	Expérience	→ Question de recherche	Expérience nécessaire	« Oui je pense que c'est important »
			Attitude	« j'observe des pratiques différentes entre les... les ergos jeunes diplômés des ergos qui ont travaillé en structure » « une attitude presque de consommateur »
			Ressource : salariat	« apprend beaucoup, l'expérience (...) travail en équipe, d'avoir en tête la juste définition de son rôle »
			Difficulté : rôle	« en libéral, ça va être différent, c'est-à-dire que ce questionnement se fait tout seul »
			Manque formation initiale	« jeunes installés en tout cas en libéral qui posent des questions sur les réseaux sociaux qu'ont rien à y faire » « la formation initiale elle est toujours insuffisante »
			Manque matériel	« semblent commencer avec pas grand chose ou avec heu... avec du matériel frauduleux »
			Difficulté : coût	« un investissement financier se lancer en libéral (...) je pense que c'est difficile quand on sort juste de trois ans d'études qui ont déjà coûtés chers »
Difficulté : autonomie			« travailler en structure, vous avez les autres en soutien (...) En libéral, même si je dis qu'on est en relation, on est quand même globalement tout seul »	
Ressource : collaboration	« différent pour moi de démarrer sur une collaboration, où en ergothérapie on a la possibilité d'avoir un soutien »			

Annexe VIII : Comparaison entre les compétences citées et le référentiel de compétences

Thèmes	Compétences citées	Comparaison avec les compétences du référentiel	Manques ressentis par
Savoirs	Pathologies	Compétence 1 : « Intégrer et appliquer les connaissances pertinentes émergeant des sciences biomédicales »	P1 et P5
	Evaluations	Compétence 1 : « Choisir et maîtriser les instruments de mesure, les méthodes, les moments et les lieux appropriés pour mener les évaluations en ergothérapie »	P5
	Intervention	Compétence 2 : « Prévoir les ressources matérielles nécessaires (...) identifier les modalités d'adaptation de l'environnement » Compétence 4 : « Sélectionner et préconiser les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques » « Identifier les étapes de la réalisation des orthèses » Compétence 5 : « Déterminer pour des populations cibles, des actions de prévention, de conseil et d'éducation »	P1,P6,P7
	Gestion de l'activité	Compétence 9 : « Comprendre et appliquer les principes de gestion à leur lieu d'exercice professionnel »	P2, P3, P6, P7, P8, P10
	Démarches pour les familles	Compétence 5 : « Conseiller les aidants et les partenaires en fonction de leurs connaissances et de leurs savoir faire afin de faciliter l'activité et la participation sociale » Compétence 9 : « Initier et mettre en place des partenariats afin de mobiliser l'ensemble des ressources contribuant à l'intervention en ergothérapie »	
	Collaboration entre professionnels	Compétence 9 : « Coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et avec les différents acteurs, notamment médicaux, dans le cadre de son champ professionnel »	
	Autre : réglementation	Compétence 7 : « Évaluer les interventions en ergothérapie en fonction de la réglementation, des recommandations, des principes de qualité, d'ergonomie, de sécurité, d'hygiène, de traçabilité » Compétence 9 : « Évaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels au	

		regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité »	
Savoir-faire	Processus d'intervention	Compétence 1 : « Conduire un entretien » « Évaluer les intégrités, les lésions, les limitations d'activité et les restrictions de participation » Compétence 2 : « Formuler des objectifs » « Élaborer un programme personnalisé d'intervention ergothérapique » « Concevoir des mises en situation écologique » « Préconiser des adaptations et des aménagements de l'environnement » Compétence 3 : « Mettre en œuvre les techniques en ergothérapie en vue de maintenir et améliorer les gestes fonctionnels »	P6
	Faire évoluer sa pratique	Compétence 7 : « Analyser sa pratique professionnelle » « Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels » « Identifier les domaines de formation personnelle à développer » Compétence 8 : « Conduire une recherche documentaire et bibliographique »	
	Gestion et organisation	Compétence 9 : « appliquer les principes de gestion à leur lieu d'exercice professionnel » « Organiser son planning, les rendez-vous et la répartition des activités » « Organiser l'espace professionnel (...) et choisir du matériel adapté » « Organiser la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks, des matériels et des consommables »	P6
	Coopération avec les professionnels	Compétence 5 : « Conseiller les aidants et les partenaires » Compétence 9 : « Travailler en réseau et coordonner les actions ou les soins avec les aidants, les professionnels de santé, les intervenants dans le champ social, économique et éducatif » « Sélectionner, hiérarchiser et communiquer les éléments de sa pratique professionnelle à différentes catégories d'interlocuteurs au travers des outils de transmission » Compétence 10 : « Communiquer sur sa profession en vue de valoriser son activité »	
	Rédaction	Compétence 1 : « Élaborer et formuler un diagnostic ergothérapique » « Assurer la traçabilité des éléments recueillis »	P8

		Compétence 2 : « Élaborer un cahier des charges »	
Savoir-être	Par rapport à soi	Compétence 9 : « Organiser l'espace professionnel et le plateau technique » « Organiser la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks, des matériels et des consommables » « Organiser son planning, les rendez-vous et la répartition des activités »	
	Qualités relationnelles	Compétence 3 : « Conduire une relation d'aide thérapeutique » « Mettre en place et adapter le cadre thérapeutique » Compétence 5 : « Adapter son comportement et sa pratique professionnelle » Compétence 6 : « Accueillir et écouter la personne » « Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale » « développer un climat de confiance avec la personne, l'entourage »	
	Valeurs	Compétence 7 : « Analyser sa pratique professionnelle au regard des valeurs professionnelles, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution du monde de la santé, de la société, des modèles de pratique et de la culture des personnes concernées »	

Résumé

Introduction : Exercer l'ergothérapie en libéral semble être complexe. Or, de nombreux jeunes diplômés s'installent dans ce domaine après leurs trois années d'études. L'objectif de cette recherche était de mieux cerner les compétences nécessaires à l'activité en libéral, afin de savoir si la formation initiale est suffisante pour exercer dans de bonnes conditions.

Méthode : Une méthode qualitative a été utilisée. Onze ergothérapeutes, diplômés entre 1998 et 2019, ont répondu à un entretien portant sur les compétences requises dans leur activité. Ceux-ci exerçaient tous en libéral.

Résultats : Les entretiens ont permis d'identifier les principaux savoirs, savoir-faire et savoir-être requis pour exercer en libéral. Ils ont également mis en évidence les difficultés que les ergothérapeutes peuvent rencontrer, ainsi que les ressources dont ils disposent.

Conclusion : La plupart des compétences nécessaires en libéral sont présentes dans le référentiel de compétences. Néanmoins, les ergothérapeutes pointent des manques dans la formation initiale, notamment dans les compétences spécifiques au libéral. Outre les compétences, les conditions d'installation et la posture professionnelle semblent jouer un rôle important.

Mots clés : Jeunes diplômés, libéral, compétences, formation initiale

Abstract

Introduction: Practicing occupational therapy in private practice seems to be complex. However, many young graduates settle into this field after their three years of study. The aim of this research was to better identify the skills required in private practice, in order to know if the initial training is sufficient to practice in good conditions.

Methods: A qualitative method was used. Eleven occupational therapists, who graduated between 1998 and 2019, were interviewed about the required skills in their work. All of them practiced as an independent.

Results: The interviews allowed to identify the main knowledge, know-how and attitudes required to work in private practice. They also highlighted the difficulties occupational therapists may encounter, as well as the resources available to them.

Conclusion: Most of the skills required in private practice are present in the competency framework. Nevertheless, occupational therapists pointed out some lacks in the initial training, particularly regarding the skills specific to self-employment. Besides those skills, set up conditions and professional position seem to play an important role.

Keywords: Young graduates, private practice, skills, initial training